

RESTITUTION DES DERNIERS CRÂNES DE RÉSISTANTS ALGÉRIENS CONSERVÉS À PARIS

Rencontre le 7 juin entre experts P. 4

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

L'ANP FACE AU PILLAGE DES MINES D'OR DANS LE SUD

En attendant les orpailleurs honnêtes



Le dernier bilan des activités de l'ANP confirme la convoitise permanente que suscitent nos ressources aurifères qui font l'objet d'opérations de pillage par des réseaux d'orpailleurs étrangers. Un préjudice qui pose à la fois la question de la surveillance de nos richesses naturelles mais aussi celle de l'extraction du minerai sur ces sites visiblement sous-exploités. Page 2

COVID-19

Réception de plus de 750 000 doses de vaccin



L'Algérie a reçu hier, à l'aéroport international Houari-Boumédiène, un lot de 758 400 doses de vaccin contre le Covid-19 dans le cadre du dispositif Covax de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Page 16

RÉALISATION
DE PROJETS MINIERS

Le ministère arrête une feuille de route

Un plan de travail a été arrêté pour la réalisation des projets miniers avec une feuille de route qui définit les prochaines étapes, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. Page 6

LIGUE DES CHAMPIONS
D'AFRIQUE

Le CRB et le MCA ont rendez-vous avec l'histoire



Les deux clubs aspirent à une première qualification en demi-finale de la Champions League africaine. Page 14

CARNETS DE CAMPAGNE

Un deuxième jour animé

Deux jours après le lancement officiel de la campagne électorale, les partis et les indépendants, absents au premier jour jeudi dernier, ont investi, hier, bien que moyennement, le terrain. Page 3



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Samedi 22 Mai 2021 ■ 7^{ème} année n°645 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

L'ANP FACE AU PILLAGE DES MINES D'OR DANS LE SUD

En attendant les orpailleurs honnêtes

Le dernier bilan des activités de l'ANP confirme la convoitise permanente que suscitent nos ressources aurifères qui font l'objet d'opérations de pillage par des réseaux d'orpailleurs étrangers. Un préjudice qui pose à la fois la question de la surveillance de nos richesses naturelles mais aussi celle de l'extraction du minerai sur ces sites visiblement sous-exploités malgré une politique d'intégration louable de coopératives de jeunes orpailleurs initiée par l'actuel ministre de l'Energie et des Mines...



Le communiqué du ministère de la Défense nationale récapitulant les opérations effectuées par des détachements de l'ANP entre les 11 et 18 mai, signale l'arrestation à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji-Mokhtar, Djanet et In Aménas, de 147 individus et la saisie de 18 véhicules, 165 groupes électrogènes, 151 marteaux piqueurs, 07 détecteurs de métaux, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 920 sacs de mélange d'or brut et de pierres. Une véri-

table logistique de terrain pour piller le précieux minerai sur les vastes étendues que nos forces de sécurité s'efforcent au quotidien de protéger des incursions de ressortissants des pays frontaliers du grand Sud. Il faut préciser que ces groupes de chercheurs d'or des temps modernes sont souvent armés et agissent en bandes criminelles organisées.

RÉSEAUX MAFIEUX

La traque dans l'immensité du désert n'est, donc, pas évidente malgré les moyens sophistiqués aériens et autres dispositifs technologiques de pointe qu'utilise l'ANP

pour repérer les orpailleurs clandestins. Mais l'enjeu est de taille. Si aucun chiffre n'a été communiqué sur les estimations financières correspondant au pillage qui porte atteinte à notre économie nationale, les autorités algériennes n'ignorent pas que derrière ces artisans-voleurs se cachent des milieux d'affaires capables de traiter la pierre brute impure pour la transformer et en tirer de l'or de grande valeur. En 2019, des ressortissants tchadiens révélaient aux services de sécurité à Tamanrasset que des commanditaires algériens les avaient recrutés et «écoulaient la marchandise au Ghana, au Togo et au Gabon.» Les services

de renseignements algériens surveillent ces réseaux internationaux forts de la complicité de nationaux mafieux.

OCCUPER LE TERRAIN

Mais, la protection des ressources minières, et de l'or en particulier, ne relève pas seulement des services de sécurité. Les citoyens autochtones des régions sud du pays doivent aussi s'impliquer pour empêcher le pillage. A ce propos, le ministre actuel de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a le mérite d'avoir lancé, avec l'accord du Président de la République, des coopératives de jeunes orpailleurs habitant des régions recelant des sites aurifères afin de les associer à l'exploitation en coopération avec les organismes d'Etat spécialisés. En 2020, on se félicitait de l'agrément pour l'exploitation artisanale au profit de 57 coopératives dont les membres ont bénéficié de formation pour l'extraction rationnelle et sécurisée du minerai. Un exemple d'intégration à généraliser alors que la production de l'or en Algérie demeure bien en deçà du potentiel, moins de 60 kilogrammes par an alors que les objectifs pour l'année en cours visent à atteindre 250 kgs entre la production mécanique et artisanale. Le département de M. Arkab ayant délivré «178 permis d'exploiter des périmètres à de petites entreprises créées avec l'aide des autorités publiques» en 2021 selon les données officielles. Il faudra intensifier l'exploitation pour occuper le terrain afin que les convoitises des pilleurs butent contre le maillage des services de sécurité renforcés par l'activité des Algériens honnêtes, engagés dans la capitalisation des ressources du pays.

Nordine Mzala

AGRESSION CONTRE DES ENSEIGNANTES À BORDJ BADJI-MOKHTAR

Le CNDH appelle à «l'application rigoureuse» de la loi

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a condamné, jeudi, «énergiquement» l'agression «barbare et sauvage» contre neuf enseignantes à Bordj Badji-Mokhtar, appelant les autorités locales à «renforcer» la sécurité et à appliquer la loi «avec rigueur» à l'encontre des agresseurs. Le CNDH a indiqué dans un communiqué avoir «reçu avec stupéfaction et consternation la nouvelle du crime abject et de l'agression infâme contre neuf enseignantes exerçant au niveau de l'école n°10 à Bordj Badji-Mokhtar», qualifiant cette nouvelle «d'incident choquant et inhumain qui n'a rien à voir avec la morale, à l'encontre d'éducatrices qui ont choisi de quitter leurs familles pour accomplir leur devoir envers nos enfants». A l'occasion, le Conseil a exprimé sa solidarité «absolue» avec les enseignantes, leur souhaitant un prompt rétablissement, appelant en même temps les autorités locales au «renforcement de la sécurité et à l'application stricte de la loi contre les agresseurs, pour servir d'exemple à tous ceux qui oseraient toucher à des concitoyennes et concitoyens qui se sont déplacés dans le Sud pour contribuer à l'éducation et à l'enseignement de nos enfants dans le cadre de la mise en œuvre du principe d'égalité des chances et de la justice sociale entre tous les Algériens». Affirmant que le droit au travail «est garanti par l'Etat algérien pour tous, en tenant compte du principe d'égalité des chances», le CNDH a déclaré que l'Algérie «a déployé beaucoup d'efforts pour consacrer tous les droits aux femmes algériennes en ratifiant une convention éliminant toutes formes de discrimination à l'égard des femmes et consacrant la protection des femmes contre toutes formes de violence à travers l'article 40 de la Constitution de 2020... tout en garantissant aux victimes les structures d'accueil, les systèmes de prise en charge et d'aide juridique».

«RÉPRESSION POLICIÈRE» LORS DES MARCHES PACIFIQUES

Les mises en garde des forces du PAD

Les forces du Pacte de l'alternative démocratique (PAD), ont averti contre les répercussions de la violence policière lors des marches populaires de vendredi. Réunis en fin de semaine au siège de l'UCP, pour débattre des développements que vit le pays, les animateurs de cet espace démocratique ont constaté «avec indignation» que «la répression et la violence policières contre les marches pacifiques populaires ont connu une escalade sans précédent le vendredi 14 mai 2021 à travers plusieurs wilayas du pays». En effet, le PAD parle de «plus de 1 000 manifestants», responsables politiques, avocats, journalistes, universitaires, chercheurs, étudiants... «interpellés» dont «90 arrêtés en partie en dehors des marches et déferés devant les tribunaux». Sur ce nombre, «44 ont été condamnés à des peines de prison», regrettent, dans un communiqué, les membres du PAD qui font état de «plus 120 détenus d'opinion actuellement dans les prisons».

Estimant qu'il s'agit d'une «véritable chape de plomb qui s'abat sur l'action politique autonome», les forces du PAD ont dénoncé et condamné «cette répression porteuse, selon

elles, de dérapages incontrôlables». Ainsi, tout en réaffirmant leur attachement aux libertés démocratiques «arrachées par des années de luttes et de sacrifices» du peuple algérien, les rédacteurs du communiqué ont appelé «à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les détenus politiques et d'opinion et au respect des libertés fondamentales». Sur cette lancée et comme ils se sont solidarisés avec Louisa Hanoune lors de sa détention et Mohcine Belabbas lorsqu'il subissait des pressions, les membres du PAD n'ont pas manqué de se pencher sur l'affaire du cadre de la direction nationale du Mouvement démocratique et social (MDS) arrêté lors du 117e vendredi, Ouahid Benhalla.

Outre leur «indignation» suite à la condamnation à une année de prison ferme de ce militant du MDS, les membres du PAD expliquent que le concerné fut «arrêté arbitrairement» d'autant plus qu'il descendait d'un bus au moment de son arrestation. Devant cette situation, le PAD constitué du RCD, du PT, du MDS, du PST, de l'UCP et de la LADDH (aile Benissad), a, tout en assurant le parti de Fethi Gharès de sa solidarité, appelé à la «libération

immédiate et inconditionnelle» de son cadre militant. Non sans oublier l'UCP et le PST qui, d'après lui, «subissent des injonctions administratives et judiciaires».

Rappelant ce qu'est «une issue politique conforme aux exigences du processus révolutionnaire», les forces du PAD ont appelé la population à «rester vigilante», et mis en garde les pouvoirs publics «quant aux conséquences de la répression porteuse de dérapages». «L'intégrité du peuple et sa souveraineté sont une règle universelle qui implique l'inviolabilité des droits humains», écrivent les animateurs de cet espace. Ces derniers, ont exprimé, par ailleurs «leur soutien» au peuple palestinien qui se bat légitimement pour le recouvrement de ses droits nationaux, tout en dénonçant «la guerre génocidaire et barbare menée par l'occupant sioniste».

Créé en juin 2019, le PAD plaide, faut-il le rappeler, pour une période de transition qui passe par un processus constituant, comme issue à la crise, la libération des détenus d'opinion et le respect des libertés de la presse et de manifestation.

Aïssa M.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

CARNETS DE CAMPAGNE

Un deuxième jour animé

Deux jours après le lancement officiel de la campagne électorale, les partis et les indépendants, absents au premier jour jeudi dernier, ont investi, hier, bien que moyennement, le terrain.

Si des partis qui ont une expérience assez significative dans ce genre de scrutin, à l'image des FLN, RND, MSP, El Islah ou le PJD de Djaballah, Mouvement El Moustakbel, de Belaïd Abdelaziz, ou du mouvement al Bina, de Abdelkader Bengrina, ont sorti très tôt leur artillerie, le Front de la bonne gouvernance (FBG) de Aïssa Belhadi, se pose en outsider redoutable avec des listes de femmes et hommes universitaires et des journalistes connus sur la place publique à l'image des ex-présentateurs vedettes de l'Entv, Zahia Benarous, ou de Kamel Alouani, aujourd'hui à Abu Dhabi TV. Belhadi a assuré hier que son parti «est convaincu de la nécessité de participer» à ce rendez-vous électoral pour «assurer le succès des réformes politiques et institutionnelles de l'Etat en vue de l'avènement de la IIe République». Le parti Talaie El Hourriyet, l'ex-parti de Ali Benflis estime, quant à lui, que les législatives du 12 juin seront «la pierre angulaire de la primauté de la loi et de la gouvernance démocratique dans le pays si les conditions de leur gestion sont réunies de façon réglementaire» assure le président par intérim, Réda Benouenane. Dans une conférence de presse consacrée à la présentation de grandes lignes du programme électoral de son parti, Benouenane a déclaré que la direction de Talaie El Hourriyet a pris une «décision responsable» en participant aux prochaines législatives et ce, partant de la conviction que «les pratiques non-constitutionnelles de l'ancien régime sont révolues». Pour concrétiser les ambitions du peuple et consacrer son autorité, le parti de Talaie El Hourriyet estime qu'il est nécessaire de «réviser les mécanismes d'action de l'Assemblée populaire nationale, en vue de garantir la mainmise populaire sur l'activité gouvernementale, comme la concrétisation de l'indépendance du pouvoir législatif et son accomplissement du rôle de contrôle».

Parmi les mesures que propose le parti figure la «révision de la loi électorale et de la loi sur les partis politiques», en vue de consolider la gouvernance et la transparen-



ce dans la gestion, tout en demandant des comptes aux responsables. Le parti s'engage également à effectuer une «réforme profonde de l'administration, à travers la révision des deux lois sur la commune et la wilaya, en vue de consacrer la décentralisation».

RESPECT DU CHOIX LIBRE : MOKRI PREND À TÉMOIN L'ANIE

Le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderrezak Mokri a fait hier à El M'ghair une sortie tonitruante et en même temps ubuesque indiquant que la issaba (mafia) existe toujours s'en prenant même à certains membres du gouvernement qu'il qualifie de monstres «ouhouche» du fait qu'ils se préparent à falsifier, selon lui le vote du 12 juin. Aussi a-t-il pris à témoin l'ANIE pour veiller au bon respect du libre choix. «Le président Tebboune m'a donné des garanties que ces élections seront claires et transparentes». Ensuite, il s'est engagé en cas de victoire à lancer «un large débat avec toute la classe politique en Algérie» et à proposer «un contrat social impliquant toutes les franges de la société algérienne», faisant part de sa volonté de «former un gouvernement d'unité nationale ouvert à l'ensemble des forces politiques». Le SG du FLN, Abou El-Fadhl Baadji dont c'est sa première compétition électorale en tant que chef de parti

n'a pas oublié les appels récents à la dissolution du FLN et répond à ses détracteurs : «Notre parti n'est contre personne et ne revendique la dissolution d'aucun autre parti ou organisation, bien au contraire, c'est aux autres partis de se soumettre à la décision du peuple souverain» dit-il.

Expliquant le choix du slogan «Se renouveler et ne pas se dissiper», Baadji a affirmé qu'il avait été conçu pour répondre «aux exigences de cette conjoncture où les ennemis s'en prennent au parti, mais également pour affirmer non seulement la faculté de notre formation au renouvellement et au développement, mais également les fondements nécessaires nous permettant de s'adapter aux changements et évolutions de la société» dit-il en réponse aux partis qui étaient derrière son renvoi de Tébéssa au premier jour de la campagne. Son alter ego, le RND, a appelé ses candidats à adopter un discours politique «clair et franc loin des fausses promesses», allusion aux anciennes sorties de l'ex-SG Ahmed Ouyahia qui promettait monts et merveilles. Le SG du parti, Tayeb Zitouni, coupant avec la rhétorique de son prédécesseur emprisonné, a indiqué que le RND «va prendre un nouveau départ et vaincra grâce aux efforts déployés mais aussi parce qu'il s'agit d'un parti organisé et structuré» appelant l'ensemble de ses candidats à «adopter un discours politique clair et franc loin des

insultes et des injures et des fausses promesses ayant entraîné une fracture de confiance». Il a mis en garde contre «les tentatives de certains partis de ternir l'image du parti RND comme à l'accoutumée», pointant du doigt son frère ennemi le FLN. Zitouni a dénoncé l'appel de certaines parties à une période de transition estimant que les périodes de transition «sont désuètes et ne conviennent plus pour l'édification de l'Algérie nouvelle». Un regroupement d'un collectif regroupant des listes d'indépendants intervenant dans le monde agricole et rural a été créé jeudi dernier au premier jour de la campagne pour les législatives. «Cette initiative, prise par des candidats issus de 20 wilayas, traduit une «conscience politique des différentes catégories de la société civile quant à la destinée de l'Algérie nouvelle, fondée sur des bases solides des droits et des libertés», a indiqué le président du collectif, Mohamed Yazid Hambli, qui se présente d'ores et déjà comme le nouveau patron d'un large mouvement de la société civile appelé à jouer un rôle futur dans la nouvelle Assemblée nationale. Ce mouvement qui a l'appui total du conseiller à la présidence de la République Benramdane devrait connaître d'autres adhésions au fur et à mesure que la joute électorale avance.

Mahmoud Tadjer

COUVERTURE DES ÉLECTIONS

Les médias invités à déposer leurs demandes d'accréditation

Le ministère de la Communication a appelé, jeudi dernier dans un communiqué, l'ensemble des directeurs des médias et entreprises nationales sous tutelle ainsi que les sites électroniques enregistrés, à déposer leurs demandes d'accréditation auprès des services du ministère, afin de couvrir les élections législatives du 12 juin prochain. Le ministère a porté à la connaissance des médias concernés par la couverture du rendez-vous électoral qu'il «procédera à la réception des demandes d'accréditation pour cette échéance nationale», les invitant à télécharger le formulaire d'inscription sur le site du ministère (www.ministerecommunication.gov.dz), qu'ils doivent remplir et déposer, en sus de deux photos, au niveau de la Direction des médias (bureau 701), avant le 31 mai 2021. Le lien de téléchargement du formulaire est le suivant: http://www.ministerecommunication.gov.dz/sites/default/files/istimara_20.

ABDELKADER BENGRINA PRÉSIDENT DU MOUVEMENT EL BINA :

«La souveraineté du peuple passe par les urnes»

Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a affirmé hier depuis Aïn M'lila (Oum El Bouaghi) que la «souveraineté du peuple passe par les urnes». «Si le critère d'élections transparentes est garanti, la participation aux prochaines élections serait très élevée», a indiqué M. Bengrina, lors d'un meeting tenu dans la salle omnisports de la ville d'Aïn M'lila (65 km à l'ouest du chef-lieu), dans le cadre de la campagne électorale en prévision des législatives du 12 juin prochain. Ce responsable politique a souligné que «si cela est garanti, la cohésion entre le peuple et les institutions de l'Etat sera renforcée», l'Algérie «si elle est forte et solide, sera un véritable leader dans son espace régional, créatrice d'idées et jouant un rôle central et de premier plan sur les scènes régionale et méditerranéenne». Sur un autre registre, le prési-



dent du Mouvement El Bina, a relevé «la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire en comptant sur ce que nous produisons et cultivons, et l'importance d'œuvrer à trouver les mécanismes appropriés devant assurer l'autosuffisance». Il a, dans le même chapitre, plaidé pour l'octroi des moyens nécessaires aux agriculteurs tels que les engrais, les espaces de stockage et les chambres froides afin de contribuer à répondre aux besoins nationaux en produits alimentaires et à réduire la facture des importations. A l'issue de son meeting en présence des candidats et des sympathisants de sa formation politique, M. Bengrina a rappelé que la référence pour le Mouvement El Bina demeure «la Déclaration du 1er Novembre 1954 à travers laquelle les artisans de l'Indépendance ont esquissé la voie vers la souveraineté de l'Etat algérien».

USINE D'INSULINE
DE TIZI-OUZOU

20 millions de doses produites annuellement

L'usine d'insuline relevant de Novo Nordisk Algérie, sise à Tizi-Ouzou, produit annuellement 20 millions d'unités d'insuline, sous forme sèche, a déclaré, hier à Alger, son représentant, Karim Djerroud, se félicitant de la démarche de «précurseurs» initiée, depuis près de 30 ans, en faveur des diabétiques, par cette entreprise pharmaceutique internationale. «L'usine de Novo Nordisk Algérie de Tizi-Ouzou active depuis 20 ans et produit 20 millions d'unités d'insuline par an, sous forme sèche, sachant qu'elle emploie 234 personnes sur un effectif total de plus de 600 employés à l'échelle nationale», a déclaré à l'Apr le directeur des Affaires publiques et Market Acces du laboratoire danois, en marge de la célébration par celui-ci du «Centenaire de l'insuline».

Avec le site de Tizi-Ouzou et celui de Boufarik (Blida), destiné à la production de l'insuline sous forme de stylo injectable pré-rempli, en se basant sur les plus innovants produits, l'Algérie est «le seul pays au monde à disposer d'un outil industriel aussi solide», se réjouit-il, avant de souligner la démarche de «précurseurs» initiée par ledit laboratoire en matière de «programmes d'éducation thérapeutique au profit des patients». Ceci, en sus des «programmes de partenariat initiés avec les autorités en charge de la santé», a-t-il ajouté, citant notamment la création, il y a 10 ans, de la «Clinique mobile» à Alger, dédiée au dépistage du pré-diabète et du diabète méconnu au sein de la population, ainsi que la mise en place de «baromètres à même de générer des données algériennes s'agissant du diabète au lieu de s'appuyer sur celles étrangères». L'enjeu, a explicité M. Djerroud, étant de «permettre aux pouvoirs publics d'exploiter les statistiques nationales pour les besoins d'une politique de soins adaptée à l'Algérie», insistant sur «la mise à la disposition par Novo Nordisk des innovations thérapeutiques pour les patients algériens en plus de leur accompagnement». Dans le cadre de la célébration du centenaire de la découverte de l'insuline, Novo Nordisk a tracé un programme de deux jours contenant notamment des conférences thématiques animées par des spécialistes à l'instar de celle du Pr Aïssa Boudiba, ancien chef de service de diabétologie au CHU Mustapha Bacha, lequel a insisté sur «le respect des règles d'hygiène de vie» afin de se prémunir contre cette pandémie mondiale dont le nombre de patients a doublé en deux décennies alors que les prévisions avaient prédit cette hausse pour 2040. «En dépit de la découverte de l'insuline, qui était un miracle dans l'épopée des sciences médicales, l'impact délétère de l'environnement demeure lourd. Nous sommes en contre-sens des recommandations en matière d'hygiène de vie», déplore-t-il, s'indignant contre «la dizaine de fast-food qui s'alignent sur une même rue» et contre laquelle il préconise une «législation stricte pour son contrôle».

Le gouvernement a examiné mercredi dernier cinq projets de décrets exécutifs relatifs aux secteurs de l'Énergie, des Transports, des Ressources en Eau et au Tourisme, en plus de deux communications présentées par le ministre des Finances et celui de l'Éducation nationale, lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Énergie et des Mines relatif à deux projets de décrets exécutifs fixant «les exigences auxquelles doivent répondre la construction, l'installation et l'exploitation des Equipements sous pression (ESP) ainsi que les équipements électriques destinés à être intégrés aux installations relevant du secteur des hydrocarbures», ainsi que les modalités d'approbation des dossiers techniques y afférents par l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) définissant «les modalités et la procédure d'autorisation de mise en produit et de mise sous tension des installations et ouvrages relevant des activités d'hydrocarbures». Le premier projet de texte fixe les exigences auxquelles doivent répondre la construction, l'installation et l'exploitation des Equipements sous pression ainsi que les équipements électriques destinés à être intégrés aux installations relevant du secteur des hydrocarbures. Il définit, également, les modalités d'approbation des dossiers techniques y afférents par l'ARH. Quant au second, il définit les modalités et la procédure d'autorisation de mise en produit et de mise sous tension des installations et ouvrages relevant des activités d'hydrocarbures qui constitue un préalable à l'autorisation d'exploitation. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre des Travaux publics et des Transports relatif au projet de décret exécutif fixant les «modalités d'ouverture des comptes d'escabe et comptes courants d'escabe, leur fonctionnement et leur contrôle, ainsi que les condi-

CONSEIL DU GOUVERNEMENT

Examen de 5 projets de décrets exécutifs



tions d'affrètement des navires étrangers». Ce projet de texte, pris en vertu des dispositions de l'article 47 de la loi de Finances pour 2013 et élaboré de concert avec les professionnels du domaine, «remplace le dispositif actuel pris en 2014, qui, après sept années d'application, a montré ses limites au regard des mutations intervenues dans l'environnement économique et les nouvelles exigences du transport maritime».

A cet effet, il est proposé de «réviser ce dispositif» qui s'avère nécessaire en vue de son adaptation aux mesures prises pour «fluidifier les opérations de dédouanement et de transfert des sommes dues aux armateurs et conséquemment réduire le montant des surcharges transférées à l'étranger». Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre des Ressources en Eau relatif au projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 08-148 du 21/05/2008 fixant les modalités «d'octroi de l'autorisation d'utilisation des ressources en eau». Les modifications introduites au projet de texte visent à «apporter davantage de transparence, de simplification et de facilitation» en matière de délivrance des autorisations pour la réalisation des puits ou de fonçage pour prélèvement des eaux souterraines notamment en vue d'encourager l'investissement agricole. Il vient également «prendre en charge la problématique de l'absence d'actes authentiques justifiant l'occupation des ter-

rains notamment pour les terres non titrées». Aussi, dans l'objectif de lutter contre la bureaucratie et d'éviter les lenteurs dans le traitement des dossiers «le délai de traitement des demandes d'octroi de l'autorisation est plafonné à un mois au maximum». Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial relative au projet de décret exécutif modifiant le décret n° 88-232 de la 05/11/1988 portant déclaration des zones d'expansion touristique. Ce projet de décret vise à «permettre la mise en œuvre de la déclaration d'utilité publique pour le projet de réalisation du port centre d'El Hamdania dans la commune de Cherrhell par la mise en adéquation du périmètre avec les zones d'expansion touristiques avoisinantes», tout en prenant en considération l'impérieuse nécessité de préserver l'environnement et le patrimoine culturel de la région. Le gouvernement a entendu une communication du ministre des Finances, présentée en son absence par le SG du gouvernement, relative à quatre marchés de gré à gré simple entre l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) et des établissements et entreprises publiques pour la prestation de services et fourniture d'équipements et de dispositifs dans le cadre de la préparation et de l'organisation des élections législatives du 12 juin 2021.

R. N.

RESTITUTION DES DERNIERS CRÂNES DE RÉSISTANTS ALGÉRIENS CONSERVÉS À PARIS

Rencontre le 7 juin entre experts

Experts algériens et français vont se rencontrer le 7 juin prochain à Paris pour décider de l'envoi du dernier lot de crânes de résistants algériens et clore définitivement le dossier des crânes des résistants algériens retenus dans le musée de l'Homme à Paris. La France a remis, au mois de juillet 2020, à l'Algérie vingt-quatre crânes de résistants décapités par le corps expéditionnaire français dans les années 1840 et 1850 et entreposés à Paris. A la veille des célébrations du 58e anniversaire de l'Indépendance algérienne, ce geste marque une volonté d'apaisement entre Paris et Alger. Conservé dans les collections du Musée de l'Homme, le crâne du cheikh Bouziane fait partie des vingt-quatre restes mortuaires que la France a restitués à l'Algérie. Transportés à bord d'un appareil militaire, ils sont arrivés vers 13 h 30 à Alger, encadrés par plusieurs avions de chasse et accueillis par le président Tebboune. Historiens et universitaires algériens puis français demandaient depuis des années le rapatriement de ces dépouilles dans leur pays pour leur donner une sépulture digne. Les têtes décapitées des résistants algériens ont été longtemps oubliées. Il faut attendre 2011 pour que l'anthropologue et



historien algérien Ali Belkadi les redécouvre, perdues dans la collection de 18 000 crânes du Musée de l'Homme. Les restes sont «calfeutrés dans de vulgaires boîtes cartonnées qui évoquent les emballages de magasins de chaussures», déplore le chercheur. Une critique réfutée par la direction de l'institution. Ali Belkadi lance alors une pétition pour demander un rapatriement et alerte les autorités algériennes. C'est finalement en janvier 2017 que l'Algérie demande officiellement à la France leur restitution ainsi que des archives coloniales. Au Musée de l'Homme à Paris, où son crâne était gardé dans une armoire métallique fermée, à l'abri des visiteurs et de la polémique, il était un simple numéro: le 5940. En Algérie, Chérif Boubaghla a un statut de héros. En août 1851, il lança «la révolte de Kabylie» contre les forces françaises avant d'être tué par décapitation, trois ans plus tard. Moins connu que l'Emir Abdelkader, il avait toutefois été immortalisé sur son cheval, aux côtés d'une autre icône de la résistance à la colonisation, Lalla Fatma N'Soumer, par le peintre français Henri Félix Emmanuel Philippoteaux.

Mahmoud Tadjer

IL AURAIT REÇU UNE DEMANDE DE MANIFESTER

Le ministère de l'Intérieur dément

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales a démenti jeudi dans un communiqué, les informations relayées sur certains réseaux sociaux, selon lesquelles ses services auraient reçu une demande d'autorisation pour organiser la marche d'hier, estimant que ces informations s'inscrivent dans le cadre des «campagnes malveillantes aux desseins douteux». Certains réseaux sociaux ont relayé des informations selon lesquelles les services du ministère de l'Intérieur auraient reçu une demande d'autorisation pour l'organisation de la marche de vendredi. A cet effet, le ministère réfute catégoriquement le contenu de ces informations infondées qui s'inscrivent dans le cadre des campagnes malveillantes aux desseins douteux», lit-on dans le communiqué. En parallèle, les services du ministère de l'Intérieur ont rappelé la nécessité de respecter «les dispositions de la loi n° 89-28 du 31 décembre 1989 relative aux réunions et manifestations publiques».

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Brahim Merad prend ses fonctions



Brahim Merad a pris, jeudi dernier, ses fonctions de ministre d'Etat, médiateur de la République, en remplacement de Karim Younés, auquel le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin à ses fonctions mardi dernier. La cérémonie de passation des pouvoirs s'est déroulée au siège de l'instance, en présence de ses cadres, a précisé un communiqué du cabinet du médiateur de la République. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Merad a adressé ses remerciements au président Tebboune, pour sa nomination en tant que médiateur de la République et pour la confiance qu'il a placée en sa personne, qualifiant cette nomination d'importante charge stratégique au regard des multiples défis majeurs qui se posent au pays dans différents domaines. Il a affirmé qu'il ne ménagerait aucun effort en coordination avec les secteurs concernés en vue de faciliter la vie des citoyens et leur donner confiance dans les institutions de l'Etat.

PROGRAMME DE VOLS À PARTIR DU 1^{er} JUIN

Les précisions d'Air Algérie

Le chargé de communication de la Compagnie Air Algérie, Andaloussi, a accordé jeudi dernier un entretien à un quotidien arabophone dans lequel il apporte des précisions au sujet de la date de la réouverture des frontières, le programme de vol et le prix du billet. Selon Andaloussi, le programme établi de cinq vols quotidiens de et vers les aéroports d'Alger; Constantine et Oran n'est pas encore définitif, il est pour l'heure «indicatif».



Le porte-parole a donc affirmé que le calendrier de reprise des liaisons aériennes reste entièrement «tributaire» des hautes autorités algériennes. «Les pouvoirs publics n'ont pas encore mis au point un programme. Des informations mensongères prospèrent en masse sur Internet, depuis quelques jours. Ces rumeurs concernent l'élaboration d'un calendrier de vols d'Air Algérie» a déclaré ce même responsable. Il a souligné que le programme du pavillon algérien de cinq dessertes par jour «est en voie d'être bouclé». Amine Andaloussi a expliqué, dans ce sens, que le calendrier de vols «s'adaptera à la situation épidémique de chaque pays. Cela dans le strict respect des mesures sécuritaires et sanitaires. Beaucoup l'igno-

rent, mais les prix des billets d'avion sont aussi subordonnés à la décision du gouvernement», ajoute-t-il. À la veille de la réouverture des frontières et la reprise des vols internationaux, le docteur BekkatBerkani s'est montré optimiste quant à l'avenir des liaisons aériennes entre l'Algérie et la France. Le président de l'Ordre national des médecins praticiens Mohamed BekkatBerkani fait preuve d'optimisme à l'égard de l'avenir des vols entre l'Algérie et la France. Selon lui, les opérations de vols entre l'Algérie et la France «ne constituent plus un péril pour la sécurité des voyageurs, d'ici à quelque mois» dit-il. Il a justifié son raisonnement par l'état d'avancement positif. Ainsi que l'amélioration de la situation sanitaire dans les deux pays. L'expert s'est

montré favorable à la reprise des vols. Néanmoins, il a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer un ordre de priorité. Le médecin a suggéré la création d'un «lieu spécifique» destiné à la présentation du motif du voyage (soins, contrat de travail, etc). Et ce, tout en facilitant les démarches administratives de voyage, ajoute le même intervenant. D'autre part, le président de l'Ordre national des médecins praticiens a abordé la question de l'autorisation de voyage pour les passagers vaccinés. «Cette opération passe d'abord par la reconnaissance européenne du certificat de vaccination que les autorités sanitaires algériennes octroient aux personnes vaccinées». a-t-il souligné.

M. T.

LUFTHANSA

Des vols vers l'Algérie à 295 euros

A la veille de la réouverture partielle des frontières et de la saison estivale, la Compagnie aérienne allemande Lufthansa se tient prête à reprendre le chemin des airs vers l'Algérie en mettant en vente plusieurs billets d'avions pour des vols au départ de la France au mois de juin à partir de 295 euros. Le transporteur aérien allemand prévoit de desservir Alger depuis plusieurs villes françaises, très fréquentées par les citoyens algériens. Dans le détail, il s'agit de Paris, Lyon, Toulouse, Marseille, Nice et Strasbourg. Le billet d'un vol vers celle-ci s'élève à 295 euros. Un vol de Lufthansa de Paris vers Alger devrait coûter, selon le site de la Compagnie, 328 euros. Celui de Lyon est à 408 euros. Tandis que ceux au départ de Marseille, Nice et Tou-



louse sont mis en vente à des prix qui s'élèvent, respectivement, à 408, 426 et enfin 409 euros. Il sied de noter que les prix sont susceptibles de changer. Un réajustement tarifaire pourrait s'appliquer en fonction de la date d'achat et celle du voyage. D'après la même source, les vols peuvent

avoir lieu le 1, 5, 8, 12, 15, 19, 22, 26 et 29 juin. Les avions du transporteur comptent décoller au beau début du matin pour atterrir sur l'aéroport de Houari Boumediène. La Compagnie allemande a également affiché plusieurs vols entre l'Allemagne et l'Algérie puisqu'elle compte desservir Francfort au départ d'Alger en juin 2021. Selon son site web, les vols les moins chers de la capitale algérienne vers la capitale économique d'Allemagne sont disponibles à réservation pour soixante-neuf mille (69 000) DA. Le transporteur sus-mentionné compte également effectuer des vols au départ d'Alger vers plusieurs autres villes européennes. On cite, entre autres, Hanovre, Kiev, Lviv, Orlando et Munich.

VARIANTS DU COVID-19

L'Institut Pasteur annonce 111 nouveaux cas confirmés

L'IPA a publié hier un nouveau bilan inquiétant concernant les contaminations dans le pays ainsi que la hausse des cas des variants britanniques et indiens du Covid-19 à travers un communiqué indiquant que 96 nouveaux cas infectés de la souche britannique détectée ainsi que 15 nouveaux cas issus de la souche indienne, au cours des deux dernières semaines. L'Institut a également déclaré que durant la période du 4 au 12 mai 2021, 57 nouveaux cas de souche britannique ont été enregistrés, et ce, majoritairement à Alger. Cette hausse alarmante a été observée récemment parmi les 15 individus touchés par le variant indien, 14 d'entre eux ont été détectés dans la ville de Ouargla, et un autre cas à Tizi-

Ouzou. Quant à la semaine passée, qui s'étend du 13 au 20 mai 2021, l'Institut a annoncé l'enregistrement de 39 nouvelles infections de la souche britannique, pour la plupart réparties à Oran, Alger, Bouira et Béchar. Quant à la souche indienne, l'Institut n'a signalé aucun cas la semaine dernière. L'IPA a conclu ce communiqué d'alerte en conseillant aux citoyens algériens «d'observer de la manière la plus stricte, les règles de base énoncées dans le protocole sanitaire (port de masque de protection, distanciation physique, lavage fréquent des mains) qui représentent dans ces circonstances, la seule garantie pour freiner la propagation de ce virus et éviter plus de contaminations».



FILIÈRE DE LA POMME DE TERRE

Les semences utilisées sont à 80% locales

Pour la production de la pomme de terre destinée à la consommation, le président du Conseil interprofessionnel de la filière (CNIF/PT), Ahcène Guedmani, a affirmé que durant la campagne en cours, les agriculteurs avaient utilisé 80% des semences locales. L'importation des quantités des semences passées de 140 000 tonnes les années précédentes, à 50 000 tonnes en 2020 a permis aux agriculteurs de vendre leurs produits et réaliser des bénéfices, a précisé Guedmani dans une déclaration à la presse en marge de la réunion préparatoire tenue au Centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC). En effet, la réduction de l'importation signifie, poursuit-il, la réduction de la facture à raison de 70 millions UDS en 2020, et donc l'orientation de l'aide et de l'accompagnement aux producteurs locaux. Malgré la faible pluviométrie et la hausse des frais de production/hectare, les agriculteurs ont redoublé d'efforts et gardent les mêmes prix sur le marché durant la campagne en cours, a-t-il indiqué. Assurant la disponibilité de quantités suffisantes de semences locales pour couvrir la saison 2021/2022, le même responsable a précisé que le Conseil œuvrait, en coordination avec la tutelle, à la centralisation de la production de la pomme de terre dans le Sud, soit à El Oued et In Salah, et la réservation des régions du Nord à la culture des semences. Le Conseil entend acheminer la pomme de terre directement des coopératives aux consommateurs, afin de maîtriser davantage les voies de distribution, contrecarrer la spéculation et contrôler les prix sur les marchés de détails.

R. E.

POUR UN MONTANT DE 37 MILLIONS DE DINARS

Cosider Agrico investit dans l'élevage du tilapia

D'un montant de 37 millions de dinars et d'une capacité de production annuelle de 60 tonnes, l'Entreprise Cosider Agrico, filière du groupe public Cosider, a réceptionné une nouvelle ferme aquacole au niveau d'un bassin d'irrigation agricole dans la wilaya de Djelfa pour l'élevage de poissons de l'espèce tilapia rouge, a indiqué la société chargée de la réalisation du projet. Selon Abd Nacer Bahira, gérant de la société Martece, spécialisée dans la réalisation des cages flottantes et des produits d'aquaculture, cette ferme aquacole réalisée pour le compte de Cosider Agrico pour un montant de 37 millions de dinars, aura une capacité de production annuelle de 60 tonnes de Tilapia rouge, «un poisson connu pour ses vertus nutritives et sa richesse en Oméga 3 ainsi qu'en vitamines B et D». S'exprimant à l'occasion d'une journée de sensibilisation sur les vertus des poissons aquacoles organisée à l'intention des écoliers au niveau des Sablettes (Alger), Bahira a fait savoir que dix cages flottantes ont été installées dans un étang d'irrigation agricole dans la wilaya de Djelfa. Le responsable de Martece a expliqué que l'eau de cet étang est destinée à l'irrigation des céréales ainsi que de la luzerne, cultivée comme plantes fourragères pour l'alimentation du bétail. Dans le cadre de ce projet de ferme aquacole, la société Martece a intégré un système de réchauffement et d'injection automatique d'oxygène au niveau des cages permettant d'assurer l'élevage et la production même durant la période hivernale. Selon Bahira, l'exploitation des bassins d'irrigation pour l'élevage des poissons permet la fertilisation naturelle des cultures.

R. E.

DÉPENSES PUBLIQUES

Le citoyen pourra accéder à l'information

La loi organique 18-15 relative aux lois de finances entrera en vigueur en 2023, a indiqué à Alger le Directeur général du budget au ministère des Finances, Abdelaziz Fayed. Cette loi consacrerait, selon lui, le «budget citoyen», lequel se veut une version simplifiée des lois de finances dans le but de faciliter l'accès des citoyens à l'information se rapportant à la dépense des fonds publics.

Présentant un exposé sur le cadre juridique énoncé dans la loi organique relative aux lois de finances, lors d'une journée d'étude organisée au siège de la wilaya d'Alger, en présence du wali Youcef Cherfa et des cadres de la wilaya concernés par la gestion des différents budgets (cadres de l'administration locale), Fayed a évoqué le système de modernisation budgétaire incarné par la loi organique 18-15 et qui «prévoit une révision du mode de gestion des fonds publics de manière à passer d'une logique de moyens à une logique de résultats». A compter de 2023, cette loi organique consacrerait le «budget citoyen» qui se veut une version simplifiée des lois de finances qui permettra aux citoyens de savoir comment les fonds publics sont utilisés et dépensés. La loi organique adoptée en 2018 et devant entrer en vigueur en 2023 prévoit une refonte du budget à travers un portefeuille de programmes dédiés à chaque département ministériel concrétisant la politique publique dans les différents secteurs, avec des indicateurs d'efficacité pour mesurer l'impact de la mise en œuvre de ces programmes et la qualité et le coût du service public. Cette nouvelle approche repose sur l'allocation des ressources financières en fonction de besoins prédéfinis, avec la liberté d'initiative pour les gestionnaires dont les responsabilités seront bien définies et qui devront rendre des comptes concernant les résultats de la mise en œuvre des programmes. Fayed a précisé que des journées d'études analogues seront organisées au niveau de toutes les wilayas du pays pour présenter cette loi organique. La rencontre a également été l'occasion d'informer tous les acteurs concernés par l'élaboration et la



mise en œuvre du budget des détails des réformes inscrites dans ce cadre. Afin de consacrer ce changement au titre du nouveau cadre budgétaire, un programme de formation est prévu au profit des intervenants dans le domaine budgétaire (comptables et ordonnateurs). Il sera également question d'une formation au profit des cadres en charge de la gestion au niveau des administrations et des institutions publiques. Outre une formation théorique, les participants bénéficieront d'une forma-

tion pratique à travers des ateliers qui permettront l'élaboration d'un budget et d'un programme selon les normes fixées par la loi organique relative aux lois de finances, a fait savoir le responsable. De son côté, le wali d'Alger a précisé que les réformes prévues dans la loi organique 18-15 «confèreront davantage d'efficacité à la gestion des différents programmes et permettront d'améliorer la gouvernance en sortant de la gestion classique et de réaliser le développement local durable». **Hafid Mesbah**

EXPLOITATION DU SITE DE ZARZAITINE AU-DELÀ DE 2023

Sonatrach signe un protocole avec Sinopec

Dans le cadre de la prolongation de leur partenariat et de la recherche de nouvelles opportunités, Sonatrach et son partenaire chinois Sinopec ont procédé à Alger à la signature d'un protocole d'accord et d'un mémorandum d'entente, a indiqué la compagnie nationale d'hydrocarbures dans un communiqué. Cette signature, souligne Sonatrach, traduit «la volonté des deux parties de consolider leurs relations existantes et d'étendre leur coopération, à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat». Le protocole d'accord,

visé à renforcer «le partenariat historique» sur le périmètre contractuel de Zarzaitine, sis dans le bassin d'Illizi. Il a pour objet de définir le cadre de coopération entre les parties en vue de la conclusion d'un nouveau contrat d'hydrocarbures sur ce périmètre sous l'égide de la loi 19-13 régissant les activités hydrocarbures. Cet accord proroge la durée d'exploitation de Zarzaitine au-delà de 2023, fin de la durée du contrat en cours, précise la même source. Pour sa part, le mémorandum d'entente vise à identifier les opportunités d'in-

vestissement conjoint pour les deux parties dans les projets d'exploration et de production d'hydrocarbures, intégrant une coopération dans le domaine du GNL et de la pétrochimie, en Algérie et à l'étranger. La société Sinopec est présente en Algérie depuis 2003 et exploite avec Sonatrach le périmètre contractuel de Zarzaitine, dans le cadre d'un contrat d'association ayant pour objet, l'augmentation du taux de récupération des réserves de pétrole brut.

R. E.

RÉALISATION DE PROJETS MINIERS

Le ministère arrête une feuille de route

Un plan de travail a été arrêté pour la réalisation des projets miniers avec une feuille de route qui définit les prochaines étapes, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. Ce plan de travail a été arrêté aux cours d'une réunion présidée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, avec les cadres du secteur, a précisé la même source. Cette réunion de coordination, qui a regroupé des cadres du ministère, du groupe Sona-

trach, des agences et des entreprises du secteur minier, entre dans le cadre du suivi des instructions données par le président de la République lors du Conseil des ministres tenu le 16 mai courant, a ajouté le communiqué. Un point de situation concernant l'élaboration des textes d'application de la loi régissant les hydrocarbures a été présenté également lors de la même réunion, a souligné le ministère. Ainsi, sur les 39 textes d'application, dont 2 arrêtés

(finalisés et signés), 36 décrets exécutifs finalisés, dont 21 examinés et approuvés par le Conseil du gouvernement, a détaillé la même source. Arkab a demandé d'accélérer la finalisation des 3 textes restants en vue d'achever le dispositif réglementaire régissant les activités hydrocarbures, tout en félicitant le groupe en charge de l'élaboration de ces textes, a conclu le communiqué.

R. E.

M'SILA

Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication de tabac à chiquer

Un atelier clandestin de fabrication de tabac à chiquer contrefait a été démantelé, mercredi par les éléments de la sûreté de daïra de Boussaâda (wilaya de M'Sila), selon la sûreté de wilaya.

L'opération, déclenchée suite à une information signalant la présence d'un atelier clandestin de fabrication et de conditionnement de tabac à chiquer (Chemma), a donné lieu à la perquisition du lieu en question, ont précisé les mêmes services, ajoutant que quatre employés de nationalité étrangère et trois algériens ont été arrêtés. Les policiers ont réussi à saisir, lors de cette opération, pas moins de 161 600 sachets de tabac à chiquer de marque inconnue et de tabac contrefait portant la marque de la Société nationale de tabac et allumettes (SNTA), a-t-on noté de même source, soulignant que cette opération a également permis de mettre la main sur des appareils utilisés pour le conditionnement du produit. Un dossier judiciaire a été constitué pour "contrefaçon, mise en vente d'un produit dangereux et emploi irrégulier d'étrangers", a-t-on indiqué, précisant que le procureur de la République près le tribunal de Boussaâda a ordonné la mise sous contrôle judiciaire du propriétaire de cet atelier clandestin.

APS



AGRESSION DES ENSEIGNANTES DE BORDJ BADJI-MOKHTAR

9 suspects arrêtés

Neuf individus suspectés d'être impliqués dans la violente agression contre des enseignantes à Bordj Badji-Mokhtar ont été arrêtés, a-t-on appris jeudi auprès du parquet général de la Cour d'Adrar. Leur arrestation intervient à la suite d'une agression dont ont été victimes 9 enseignantes du primaire, dans leur logement de fonction collectif, a affirmé dans un point de

presse le premier procureur général adjoint de la Cour d'Adrar, Mahmoud Bouleksibat. Les enseignantes ont été victimes d'une violente agression physique leur ayant causé des blessures, ainsi que d'une agression sexuelle sur l'une d'entre elles, en plus du vol de leurs biens (téléphones portables et sommes argent), a-t-il précisé. Les victimes ont été terrorisées et ont subi un

choc psychologique de la part de leurs agresseurs qui ont utilisé des armes blanches, a ajouté la source. Aussitôt alerté de l'agression, le parquet de la République du tribunal de Bordj Badji-Mokhtar a ordonné aux services de Police judiciaire l'ouverture d'une enquête et l'arrestation de ses auteurs dans les plus brefs délais.

APS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La DGSN lance une campagne nationale de sensibilisation

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, mercredi à Alger, une campagne nationale de sensibilisation portant sur les risques routiers, une opération qui selon le communiqué de ce corps de sécurité entre dans le cadre de l'ancrage de la culture de sécurité routière et de la prévention contre les dangers de la route.

Une campagne marquée par des sorties sur le terrain, notamment, au niveau de certains axes, à l'instar de la Place du 1er mai et de l'entrée principale de la nouvelle ville de Sidi Abdallah à Zeralda, dans le but d'inciter les usagers de la route au respect de la priorité, notamment au niveau des ronds-

points et de la distance de sécurité. De son côté, le Lieutenant de police Arbia Abderahmane, de la Cellule de communication à la DGSN, a indiqué que cette campagne s'inscrivait dans le cadre des activités ininterrompues de la Direction tout au long de l'année, en matière d'actions de sensibilisation de proximité. « Cette campagne vise à ancrer la culture de sécurité routière et la prévention contre les accidents de la route, en sensibilisant notamment au respect de la priorité au niveau des ronds-points et de la distance de sécurité » a-t-il ajouté, précisant que la campagne dont le coup d'envoi a été donné depuis le siège de la Sûreté

d'Alger, concernera les différentes wilayas du pays. En marge de cette campagne, l'accent a été mis sur l'impératif respect des mesures barrières dans les transports en commun, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Pour sa part, le Directeur général de l'ETUSA, Karim Yacine a fait savoir que son entreprise avait organisé, en coordination avec la DGSN et les autorités locales, une campagne de sensibilisation d'une semaine au profit des usagers des moyens de transport en commun pour les inciter au port de masque et au respect de la distanciation physique.

Samia. A. /APS

AUTISME EN ALGÉRIE

Un phénomène pathologique récurrent

L'autisme, voici un phénomène pathologique récurrent dont souffrent les enfants en Algérie, depuis des années.

A défaut d'une véritable prise en charge de cette population, les parents souffrent, du sort que la société réserve à cette population aux besoins spécifiques. L'autisme sera ainsi la deuxième pathologie, en Algérie, qui devrait bénéficier d'un plan national de prise en charge après le cancer. Cette décision atteste bien l'ampleur du phénomène qui menace directement la société. Les signes cliniques d'un enfant autiste sont liés, notamment, aux troubles du langage et à l'isolement de l'enfant.

L'autisme n'est pas une maladie mentale, c'est une déficience, un handicap. Une prise en charge insuffisante soulevée par les spécialistes durant les dernières années, pour ce trouble comportementale. Il y aurait dans tout le pays plus de 500 000 autistes, pour 16 services de pédopsychiatrie, 106 centres psychopédagogiques, une centaine d'associations, une fédération, un nombre importants des cabinets privés, des centres étatiques spécialisés. Il n'y a qu'à comparer pour constater que les efforts restent insuffisants. Devant la recrudescence de ce phénomène, ce dernier a été au menu, de la réunion du Gouvernement, organisée mercredi dernier, au cours de laquelle, un premier rapport d'étape portant sur l'état des lieux de l'autisme en Algérie et les axes pour l'élaboration d'une stratégie nationale de sa prise en charge, a été présenté, selon un communiqué publié à l'issue de cette réunion présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Selon la même source, le Premier ministre a rappelé, à l'occasion, que le traitement de ce dossier, qui concerne de nombreux secteurs, doit se faire en parfaite coordination afin de concrétiser dans les meilleurs délais" certaines mesures. Il s'agit, en premier lieu, de l'élaboration et l'amendement des textes réglementaires devant régir le trouble de l'autisme au niveau de tous les secteurs concernés et ce, en concertation avec les experts, la communauté scientifique et la société civile activant dans le domaine". La deuxième mesure porte sur "la création d'un Centre national de référence de l'autisme en partenariat avec les Centres spécialisés étrangers, ayant de l'expérience en la matière", alors que la troisième prévoit "la création d'une Ecole nationale supérieure pour la formation d'enseignants spécialisés dans le domaine de l'autisme".

Les deux autres mesures préconisées par le Premier ministre ont trait à "la mise en place d'un plan de communication national avec la consécration d'une journée nationale pour la sensibilisation aux troubles de l'autisme" et à "l'encouragement de la recherche scientifique dans le domaine de l'autisme en partenariat avec les institutions internationales spécialisées".

Samia. A. /APS

Qahwa fi goubli |

Nul ne peut freiner l'inéluctable, car lorsque la destinée frappe à la porte des êtres, il n'y a plus rien à contester. Le torrent de la vie déferle subitement à l'assaut de toute impossible résistance.

Alors on s'y plie docile et impuissant dans ses vaines tentatives résistances à l'irrésistible. Peut-être que les questions viendront après, bien après sans pour autant avoir la prétention d'en dévier pour autant le cours impétueux. Car même lorsqu'on a la prétention d'être bien structuré, de jouir d'un bien au-dessus de la moyenne : rien n'y fait : l'ouragan ravageur ne connaît nulle limite et l'on a alors d'autre alternative que de s'y plier docile et déstabilisé à la fois. On perd jusqu'à

Destin de soi (e) !

son prétendu équilibre soudainement balayé comme un fétu de paille. Parce que l'être au fond est bien plus fragile que son propre fond. Et il l'oublie souvent sans doute persuadé résolument inscrit dans cette fameuse « normalité » en trompe-l'œil. Dont on ne sait au juste ni où elle commence ni où elle finit sinon il y a belle lurette que ce serait su. Ainsi d'éternel incompris il se retrouve en posture de parfaitement compris sans évacuer pour autant ce même incompris qui le poursuit et le taraude. Avec davantage d'intensité et par à coups de douleur autant cérébrale que corporelle puisque les deux s'imbriquent tout en s'excluant et s'incluant alternativement.

S'estompe et s'efface également cette pseudo ration alitée dont il se prétend détenteur exclusif. Pendant que l'irrationnel s'en empare et le happe au gré des sens en dérive. D'aucuns appellent cela la dérive des continences. Sans doute font-ils allusion à celle des continents. En tout cas, le phénomène est là hors de portée des êtres dont il marque à jamais les trajectoires. Celles-ci échappant comme de juste elles-mêmes à l'entendement commun. Non décidément nul ne peut freiner l'inéluctable car lorsque le destin frappe à la porte des êtres il n'y a plus rien à contester sauf le laisser faire et abdiquer...

A. Zentar

RÉCEMMENT PROMUE WILAYA

Djanet attend beaucoup des élections

A l'approche des législatives du 12 juin 2021, la population de Djanet, dans ses différentes composantes, vit des moments empreints d'optimisme quant aux perspectives qui attendent cette collectivité nouvellement promue au rang de wilaya.

La société civile locale nourrit beaucoup d'espoirs quant à ces élections, en décrochant une représentation parlementaire à même de lui permettre de concrétiser les attentes et les défis de développement de cette wilaya frontalière de 84.168 km² de superficie, nichée à l'extrême Sud-est du pays. La délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) s'est attelée à peaufiner le dispositif organisationnel et d'encadrement de cet important rendez-vous électoral en vue d'assurer son bon déroulement. Ainsi, ont été identifiés et aménagés les espaces et sites pour l'animation de la campagne électorale des candidats, en tenant compte des conditions sanitaires actuelles et du respect du protocole préventif exigé. L'ANIE avait perçu dès le lancement de la phase de retrait des formulaires et de dépôt des candidatures une large affluente des représentants de formations politiques et de candidats indépendants, avec une forte présence de jeunes désireux de se lancer dans cette expérience électorale. L'étude de leurs dossiers a donné lieu à l'approbation de 66 candidats, relevant de sept (7) formations politiques et quatre (4) listes indépendantes, a indiqué à l'APS le délégué local de l'ANIE, Laid Lanka. Des candidats en lice pour briguer l'un des trois sièges prévus pour la wilaya de Djanet à la future Assemblée populaire nationale (APN) ont exprimé leur "satisfaction" des conditions d'organisation et de déroulement de cette phase préparatoire des législatives du 12 juin. Des conditions de transparence qui, ont-ils confié, leur permettront de se lancer dans la course électorale en toute confiance d'une saine émulation, et dans l'intérêt général du pays, et de cette jeune wilaya en particulier. La candidate Ibba Djamil (liste partisane) estime que la prochaine échéance électorale constitue "une véritable occasion d'opérer une mue de qualité dans cette wilaya que de nombreux Challenges et aspirations de la population attendent pour être relevés et concrétisés". "Une mue qui ne sau-



rait être possible qu'à travers une forte et efficace participation à l'opération électorale pour le choix de profils compétents appelés à représenter en toute fidélité et loyauté la population de Djanet et à faire entendre sa voix à la Chambre basse du Parlement", a-t-elle souligné. Mme Ibba, qui a déjà été députée à l'APN, a ajouté que "le climat politique actuel est favorable à une participation aux élections, à travers la promulgation de plusieurs lois et dispositions organisationnelles nouvelles dans la Loi organique relative au régime électoral, qui renforcent la présence des jeunes et de la femme dans la vie politique".

LES RÉSEAUX SOCIAUX, UN ESPACE VIRTUEL EXPLOITÉ PAR LES CANDIDATS

A quelques heures seulement du lancement officiel de la campagne électorale (jeudi), la plupart des candidats dans la wilaya de Djanet comptent exploiter les réseaux sociaux pour animer leur campagne électorale, exposer leurs programmes et connaître en retour les opinions et préoccupations des citoyens. De son côté, le jeune Abdelkrim Hosni (candidat indépendant) voit dans les réseaux

sociaux "un moyen d'exposer largement et de façon aisée les idées et programmes des candidats, au regard de l'impact de ces réseaux sur l'orientation de l'opinion publique". Il a relevé, en outre, que la situation sanitaire actuelle de pandémie du Coronavirus et des mesures préventives qu'elle a engendrées, contraint au recours aux réseaux sociaux permettant la communication, par l'image et le son, entre les individus, quelque soit la distance les séparant. Ceci, en plus d'offrir d'autres avantages tels que le direct et la diffusion de photos et vidéos, dans la diffusion de contenus au public, mais aussi son faible coût et le gain de temps et d'efforts qu'il permet, a souligné M. Hosni. Les médias locaux veillent, pour leur part, à l'accompagnement de ce rendez-vous électoral en toute responsabilité et fidélité, dans le respect de l'éthique professionnelle dans le traitement de ce type d'activités politiques. Khadidja Saidat, correspondante locale de la Radio algérienne a mis l'accent justement sur la responsabilité incombant aux différents médias publics dans la couverture correcte et équilibrée des activités de cette opération électorale, conformément à la ligne éditoriale de

l'organe. Et d'ajouter à ce propos: "je représente un organe de presse public et les textes sont clairs à ce sujet, astreignant à une objectivité et une impartialité dans la couverture informative, en vue d'assurer un service public de qualité". Dans le même sillage, la responsable de la rubrique locale du journal "Tassilnews", Selma Abdou-Ali, a noté que pour la préparation de cette échéance électorale, le journal a prévu un espace dédié au déroulement de cette expérience électorale qu'organise Djanet pour la première fois en tant que wilaya à part entière. Une couverture qui, assure-t-elle, sera équilibrée et répartie équitablement sur les pages du journal entre l'ensemble des candidats, avec un traitement objectif et l'invitation de spécialistes pour enrichir les contenus informatifs et tenir le lecteur au fait de tous les développements. Le fichier électoral de la wilaya de Djanet s'élève à 28.483 inscrits, répartis sur 13 centres électoraux coiffant 43 bureaux de vote, dont neuf (9) itinérants, couvrant les communes de Djanet et Bordj El-Haouès, selon les données de la délégation locale de l'ANIE.

APS

TRANSPORTS FERROVIAIRES

Les trains de la banlieue d'Alger, d'inter-villes et de grandes lignes suspendus hier

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé jeudi soir dans un communiqué que les trains de la banlieue d'Alger et les trains inter-villes et grandes lignes seront supprimés hier vendredi, afin de permettre aux équipes de la maintenance de réparer la panne survenue dans le poste d'aiguillage de la gare d'Agha.

"La SNTF informe son aimable clientèle que les trains de la banlieue d'Alger et les trains inter-villes (régionaux) et grandes lignes seront supprimés durant la journée de demain vendredi 21 mai 2021", a précisé le communiqué publié sur sa page Facebook. Cette décision intervient afin de permettre aux équipes de la maintenance de réparer la panne

survenue en fin de cette semaine dans le poste d'aiguillage au niveau de la gare d'Agha, a ajouté le communiqué. Cet arrêt permettra "d'accélérer la remise en l'état de la caténaire et des automotrices qui ont subis des dégâts importants durant ces derniers jours, suite à des actes de malveillance et qui ont gravement impacté la disponibilité du matériel pour assurer la marche normale durant les jours de la semaine", a expliqué également la SNTF. La reprise normale de la circulation des trains se fera le samedi, a-t-elle assuré tout en s'excusant des désagréments causés par cette interruption "nécessaire pour assurer un meilleur service". Par ailleurs, mercredi dernier des perturbations ont été

enregistrées dans la matinée à la suite d'un problème technique d'alimentation en énergie électrique, selon un communiqué de la société nationale de transport ferroviaire (SNTF), et la reprise a été effectuée dans l'après-midi. "A la suite d'un problème technique d'alimentation en énergie électrique qui a touché le poste d'aiguillage au niveau de la gare d'Agha, les circulations des trains de banlieue et des grandes lignes au départ des gares d'Alger et d'Agha ont connu des perturbations la matinée ce mercredi 19 mai 2021, entre 11h00 et 13h00", a expliqué la SNTF. La reprise normale de la circulation a été assurée à 13h15 mn, suite à l'intervention rapide des techniciens de la société, a-t-elle assuré.

PLUSIEURS WILAYAS CONCERNÉES

Il pleut au Sud !



Des pluies orageuses et une vague de chaleur affecteront plusieurs wilayas du Sud du pays à partir de ce jeudi, indique un communiqué de l'Office national de météorologie (ONM). Le communiqué qui fait état d'un niveau d'alerte 1 (jaune), prévoit des pluies orageuses et une vague de chaleur à partir de jeudi dans certaines wilayas du Sud du pays. Les pluies orageuses sont notamment prévues dans les wilayas de "Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam", alors que "la vague de chaleur affectera la wilaya d'Adrar".

BOUIRA

Zbarbar trace la voie du développement

Sévèrement touchée par le terrorisme durant la décennie noire, la commune montagnaise et enclavée de Zbarbar, située sur les hauteurs de Lakhdaria (Ouest de Bouira), retrouve peu à peu sa sérénité et le chemin vers le développement, grâce à une série de projets lancés pour améliorer les conditions de vie de la population locale.

Après un exode massif enregistré durant les années 1990 à cause du climat d'insécurité et de violence qui régnait dans ses villages, Zbarbar a pu panser ses plaies plus de 20 ans après. Des attentats à la bombe, massacres de population et autres crimes abominables ont poussé les habitants de plusieurs localités à partir vers d'autres régions plus clémentes. "Mais aujourd'hui, dieu merci, la majorité des habitants, qui ont quitté Zbarbar à cette époque là, est revenue avec le retour du calme et de la vie, notamment à Zouabria, Ouled Gassem, B'ssibssa, ainsi que G'dawra Hamamid", a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC), M. Bouttouche Mohamed. La roue du développement a été mise en place depuis une dizaine d'années via le lancement d'une série de projets et d'opérations pour désenclaver cette région montagnaise et la raccorder notamment aux réseaux de l'électricité, du gaz ainsi que d'eau potable. "Le retour du calme et de la paix dans la région, après de lourds sacrifices consentis par les différents services de sécurité, a permis aux pouvoirs publics de lancer des projets importants dont notamment l'ouverture et le revêtement des routes et la réalisation d'établissements scolaires et de santé au profit des populations", a expliqué M. Bouttouche. Malgré les carences enregistrées, les localités enclavées à l'image d'Ouled Gassem, Ouled Boukarm, Zouabria, El-Krana, Laghranta, B'ssibssa et Boukouchen, sont aujourd'hui toutes raccordées au réseau d'alimentation en eau potable (AEP). "Les réseaux sont réalisés ainsi que des réservoirs, et l'eau arrive deux fois par semaine. Ce problème est pris en charge avec la réalisation de forages pour renforcer l'alimentation" a assuré le président de l'APC. A Kramna, une école primaire a été réalisée au profit des élèves de cette bourgade qui a beaucoup souffert des affres du terrorisme. Au chef-lieu communal, la situation s'est nettement améliorée, notamment, avec l'ouverture d'un centre de santé et d'un bureau de service dentaires. "Un autre centre de santé a été ouvert aussi à Ouled Gassem ainsi qu'à Zouabria pour prendre en charge les malades de cette zone", a précisé le même responsable.



L'AGRICULTURE, UN GRENIER D'EMPLOI POUR LES JEUNES LOCAUX

Classés comme zones d'ombre, les 14 villages que compte la commune de Zbarbar, offrent de précieuses opportunités pour les jeunes locaux désireux d'investir dans le secteur de l'agriculture. La région est connue pour sa production avicole et fruitière. Selon le président de l'APC, la municipalité a bénéficié, récemment, d'une superficie de 20 hectares destinée à la plantation d'arbres fruitiers. "La plupart des jeunes sont des agriculteurs. Ceux-ci n'ont pas le choix, mais ils demandent plus de moyens pour réussir", a expliqué Amar, un villageois de Boukouchen. A l'entrée de ce village, la vie semble très modeste pour les habitants locaux. Le caractère épars de leurs habitations, décrit à tout visiteur l'ampleur de leurs souffrances et de leur enclavement. Sur un ton joyeux, Amar s'est dit très content de voir venir des délégations de la wilaya et des journalistes pour s'enquérir de la situation des citoyens. "Ici, nous vivons dans l'isolement total, votre présence et la récente visite du wali Lekhal Ayat Abdeslam à Zbarbar nous a rendu l'espoir", a-t-il dit. "C'est vrai qu'il existe toujours des carences à combler, mais

il faut dire que beaucoup de choses ont été faites à Zbarbar avec la réalisation de routes, des écoles, des stades et des aires de jeu, ainsi que des centres de santé", a-t-il dit. L'absence d'eau pour l'irrigation agricole, notamment depuis la réalisation du barrage Koudiet Acerdoune, ayant entraîné le détournement des cours d'eau et des eaux de sources qui étaient utilisées par les agriculteurs pour irriguer leurs vergers, vers la cuvette de cet ouvrage hydraulique, décourage, toutefois, de plus en plus les paysans, selon le même responsable. "L'eau pour l'irrigation agricole pose un sérieux problème à Zbarbar. Nous voulons encourager les jeunes chômeurs à investir dans ce secteur prometteur, mais nous devons aussi leur fournir les moyens", a souligné le président de l'APC. Le développement à Zbarbar s'est aussi traduit par la réalisation de trois stades communaux de football ainsi que quatre aires de jeu au profit des jeunes et des enfants. "Un centre de sport de proximité (CSP) a aussi été réalisé, mais qui demeure fermé à ce jour, à cause de l'absence d'équipements", a déploré M. Bouttouche. Par ailleurs, l'attribution d'aides à l'habitat rural a beaucoup aidé les familles et les citoyens à revenir à Zbarbar, qui a bénéficié de plus de 300 aides depuis

2013. Ancien haut-lieu de la Résistance anticoloniale, la commune de Zbarbar, qui compte près de 7000 habitants, a bénéficié entre autres de projets d'extension du réseau d'électrification rurale pour permettre à tous les foyers de se raccorder au réseau électrique. "Une opération de captage de source a aussi été réalisée pour permettre aux populations locales de s'alimenter davantage en eau potable", a indiqué le maire. Les autorités locales ont réussi, en outre, à fournir le transport scolaire aux élèves de la commune avec le déploiement quotidien de 10 bus.

L'ABSENCE DE TRANSPORT DE VOYAGEUR, UN CALVAIRE POUR LES HABITANTS

La dotation de la commune de Zbarbar en transport de voyageurs est l'une des premières doléances des citoyens de cette zone montagnaise, distante de 30 kilomètres de la ville de Lakhdaria. "Nous n'avons pas de transport de voyageurs, c'est un véritable calvaire. Nous nous déplaçons par taxi-clandestin et encore, avec difficulté", s'est plaint Mohamed, un jeune âgé de 27 ans, originaire d'Ouled Gassem. "La sérénité y est revenue, je me demande pourquoi cette absence de transport de voyageurs", a-t-il dit. A ce propos, le président de l'APC, a expliqué qu'il s'agit d'un épineux problème qui devait être résolu du temps du wali Mustapha Limani.

"M. Limani a autorisé l'ouverture de trois lignes de transport via un recours à l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) pour l'achat de trois bus de transport de voyageurs, mais la procédure n'a pas encore abouti et le problème persiste toujours", a expliqué le Maire de Zbarbar. Certains transporteurs rencontrés à la station de Lakhdaria ont avoué à l'APS que l'éloignement de Zbarbar (distance de 30 km), ainsi que l'étroitesse de ses routes montantes, est l'une des raisons qui empêche les gens à opter pour cette desserte. "La route est très étroite, montante et sinueuse sur une distance de 30 kilomètres, ce n'est pas facile", a estimé Hakim, un transporteur de voyageur. **APS**

AEP À ALGER

La poursuite de la distribution tributaire de la disponibilité des ressources

Le ministre des ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a assuré, mardi à Alger, que l'approvisionnement en eau potable à Alger se poursuivra selon le programme arrêté le 7 avril dernier, précisant que le maintien de ce programme durant plusieurs mois demeure cependant tributaire de la disponibilité des ressources en eau.

"Nous ferons notre possible pour que la distribution se poursuive selon le programme arrêté avant le Ramadhan. Néanmoins, il faut comprendre que nous ne pouvons pas continuer à appliquer ce programme durant plusieurs mois car cela dépend de la disponibilité des eaux de surface", a déclaré le ministre à la presse en marge de la 25ème édition de la journée de l'énergie. A ce propos, le ministre a rassuré quant à la disponibilité des réserves des eaux de surface et des programmes complémentaires pour compenser le

manque enregistré dans les eaux souterraines, relevant que son secteur oeuvre à assurer l'approvisionnement en eau dans toutes les wilayas sur la base de données scientifiques". Concernant le communiqué publié lundi par la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) sur la réduction de la période de distribution à Alger, le ministre a souligné que la SEAL n'a pas consulté les actionnaires (ADE et ONA) avant de rédiger ce communiqué d'où son retrait. La SEEAAL pour rappel avait publié un autre communiqué quelques instants après le premier qui a soulevé le tollé général dans lequel elle annonçait que le programme de distribution d'eau pour la capitale, établi pendant le mois de Ramadhan est toujours en vigueur et reste inchangé. "Le programme de distribution d'eau potable établi le 7 avril 2021 durant le mois de Ramadhan pour Alger est toujours en vigueur et reste

inchangé", a précisé la même source. A une question sur la révision de la tarification de l'eau, M. Mihoubi a affirmé qu'elle n'était pas à l'ordre du jour actuellement mais elle sera posée à l'avenir en concertation avec tous les acteurs". Il a également appelé à fournir davantage d'efforts afin d'économiser l'eau et consacrer les principes prévus dans la charte de l'eau qui sera soumise dans les prochains jours au gouvernement après son enrichissement par tous les secteurs. Cette charte comporte plusieurs recommandations visant à réduire la dépendance à la pluviométrie et à assurer une meilleure gestion des ressources en eau à la faveur de techniques modernes dont la gestion à distance. Le ministère des ressources en eau vise à passer de 17 % d'utilisation des ressources en eau non conventionnelles à 50 % d'ici 2035, a indiqué M. Mihoubi.



Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste

ALORS QUE HAMAS CONFIRME UN ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

La violence reprend à l'esplanade des Mosquées

Alors qu'un accord de cessez-le feu a été trouvé selon le Mouvement Hamas, des heurts ont éclaté hier sur l'esplanade des Mosquées entre policiers israéliens et des Palestiniens.

Après d'intenses tractations diplomatiques, le Mouvement Hamas et l'entité sioniste ont approuvé jeudi soir un accord de cessez-le-feu sous médiation égyptienne visant à mettre fin à l'agression et les crimes du régime sioniste contre les populations palestiniennes à Gaza. L'accord de cessez-le-feu était dans l'air durant toute la journée de jeudi et a finalement abouti, et devant entrer en vigueur dès 02h00 locales vendredi (23h00 GMT jeudi), après une dizaine de jours de bombardements de Gaza ayant fait au moins 232 morts palestiniens, et 12 morts en Israël. Cet accord a été favorisé par une médiation égyptienne. Quelque 90 minutes avant l'entrée en vigueur de cette trêve, des habitants de la bande de Gaza faisaient toujours état de bombardements et des sirènes d'alarme prévenaient toujours des habitants du sud d'Israël de tirs de roquettes. Le Mouvement palestinien Hamas ainsi que le Djihad islamique palestinien de Gaza ont confirmé l'entrée en vigueur dès 02h00 locales vendredi (23h00 GMT) de cette trêve annoncée après plus de dix jours d'agression israélienne. "Nous avons été informés par les frères égyptiens qu'un accord avait été conclu pour un cessez-le-feu bilatéral et simultané dans la bande de Gaza, à partir de 02h00 du matin", a déclaré le bureau politique du Hamas dans un communiqué. "La résistance palestinienne respectera cet accord aussi longtemps que l'occupation le respec-



tera", a-t-il poursuivi. Ceci alors que de nouveaux heurts ont éclaté hier, entre Palestiniens et policiers israéliens sur l'esplanade des Mosquées à Al-Qods occupée. Le calme était revenu sur l'esplanade en fin d'après-midi. Selon le Croissant-Rouge palestinien, vingt personnes ont été blessées dans ces heurts, dont deux ont été hospitalisées. Les affrontements ont débuté

après la prière du vendredi, à laquelle ont participé une foule de Palestiniens, dont certains ont scandé des slogans en faveur du Mouvement islamiste Hamas, selon des journalistes de l'Agence France-Presse (AFP). Selon les autorités israéliennes, des projectiles ont été lancés en direction des policiers israéliens présents sur le parvis de la mosquée Al-Aqsa, troisième lieu saint

de l'islam. « Des centaines de personnes ont lancé des pierres et des cocktails Molotov en direction d'agents de police, qui ont riposté », a assuré dans un communiqué le porte-parole de la police israélienne, Micky Rosenfeld. La police, déployée aux entrées de l'esplanade située sur le mont du Temple, lieu saint le plus sacré du judaïsme, a tiré des grenades assourdissantes et des balles en caoutchouc, alors que la tension restait vive dans l'après-midi. Le 7 mai, des affrontements avaient éclaté sur l'esplanade, sur fond de tensions déclenchées par des menaces d'expulsion de familles palestiniennes au profit de colons israéliens dans le quartier de Cheikh Jarrah, à Al-Qods, secteur palestinien occupé et annexé par Israël. Dans la nuit de jeudi à vendredi, Israël et le Hamas ont annoncé un cessez-le-feu, après onze jours d'affrontements ayant fait 243 morts palestiniens et 12 morts en Israël. Des milliers de Palestiniens ont célébré l'annonce dans la nuit à Gaza, de même qu'en Cisjordanie occupée et à Al-Qods. Profitant de l'arrêt des bombardements, les habitants sont sortis inspecter les dégâts à Gaza, où de nombreuses habitations ont été dévastées et des tours aplaties par les frappes israéliennes. Les secouristes recherchent toujours dans les décombres des survivants, après avoir retiré cinq dépouilles ainsi qu'une dizaine de survivants des tunnels souterrains bombardés par l'armée israélienne.

Synthèse R. I.

JOE BIDEN CRITIQUÉ POUR SA PASSIVITÉ «Les vies des Palestiniens comptent»

Depuis l'agression israélienne, Joe Biden maintient le soutien traditionnel des Américains au droit de l'État hébreu «à se défendre». Un principe qui passe mal auprès d'une part grandissante d'élus démocrates. La ligne de conduite de l'administration Biden vis-à-vis du conflit israélo-palestinien ? Une «diplomatie très intensive» mais « discrète », dicit Antony Blinken. Las, le secrétaire d'État américain, en déplacement mercredi en Islande, peine à se faire entendre. En particulier au sein de son propre camp, où les critiques fusent concernant la frilosité du nouveau président à condamner ouvertement les bombardements de l'allié de toujours. Dernier exemple en date : la fronde d'une poignée d'élus démocrates, mercredi, au Congrès. Dans leur viseur, une vente d'armes, desti-

née au ministère israélien de la Défense d'un montant de 735 millions de dollars. Inconcevable à l'heure où le conflit fait rage entre l'État hébreu et le Hamas. «La triste vérité, c'est que ces armes sont vendues par les États-Unis à Israël en sachant parfaitement que la grande majorité seront utilisées pour bombarder Gaza», pointe Rashida Tlaib, une élue d'origine palestinienne. Même son de cloche du côté d'Alexandria Ocasio-Cortez. "Alors que de nombreuses voix, y compris celle du président Biden, soutiennent un cessez-le-feu, nous ne devrions pas envoyer des armements 'd'attaque directe' au Premier ministre Netanyahu pour prolonger la violence", écrit la démocrate dans un communiqué. Si cette condamnation de la part d'élus progressistes a peu de chance

d'aboutir, elle illustre les tiraillements au sein du camp présidentiel. «Les vies palestiniennes comptent», a lancé le sénateur indépendant Bernie Sanders, dans un appel qui fait écho au désormais célèbre Black Lives Matter scandé à travers les États-Unis pour dénoncer les violences policières contre les Afro-américains. Même des sénateurs démocrates plus au centre ont appelé, dans une déclaration commune, à un «cessez-le-feu immédiat», tandis que le sénateur Robert Menendez, président de la puissante commission des Affaires étrangères et perçu comme un soutien d'Israël, s'est dit samedi dernier «profondément préoccupé» par les frappes israéliennes. Que pense le principal intéressé ? Depuis le Bureau ovale, Joe Biden applique à la lettre la position de ses pré-

décesseurs : les États-Unis ne critiquent pas publiquement Israël, préférant œuvrer en coulisses pour mettre fin à la violence. Quitte à provoquer l'incompréhension de ses alliés traditionnels : lundi, le pouvoir américain a refusé - pour la troisième fois en une semaine - de signer une déclaration conjointe du Conseil de sécurité appelant à cesser les violences et à protéger les civils. Côté communication, chaque mot semble savamment pesé. «Le président a indiqué au Premier ministre (israélien) qu'il s'attendait à une désescalade significative aujourd'hui vers un cessez-le-feu», a indiqué mercredi la Maison-Blanche dans un bref compte rendu d'un échange téléphonique entre Joe Biden et Benjamin Netanyahu. Pas sûr que cela suffise à rassurer les frondeurs démocrates.

TCHAD

L'UA exige une «transition démocratique en dix-huit mois»

L'Union africaine (UA) a exigé jeudi 20 mai que la junte qui a pris le pouvoir au Tchad après la mort du président Idriss Déby Itno achève

« en dix-huit mois » un processus de « transition démocratique » débouchant sur des élections « libres, justes et crédibles ». Un Conseil militaire de transition (CMT) de quinze généraux, présidé par l'un de ses fils, Mahamat Idriss Déby, lui-même général à 37 ans, a pris le pouvoir le 20 avril en annonçant la mort du chef de l'Etat, tué au front contre des rebelles. Le CMT a immédiatement dissous le gouvernement et le Parlement a abrogé la Constitution tout en promettant des élections « libres et démocratiques » au terme d'une « transition » de dix-huit mois renouvelable une fois. Dans

une résolution rendue publique jeudi sur son site Internet, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA « souligne la nécessité absolue » que la transition vers un régime démocratique soit achevée dans le délai de dix-huit mois annoncé par le CMT à compter du 20 avril. Le CPS insiste sur le respect de ce délai « en affirmant catégoriquement qu'aucune forme d'extension de la période de transition prolongeant la restauration de l'ordre constitutionnel ne saurait être acceptable pour l'UA ». Cette décision de l'UA avait été annoncée comme imminente depuis plusieurs jours. Puis elle a été repoussée, preuve des difficultés des pays membres de l'Union, dont certains sont opposés aux changements de pouvoir anticonstitutionnels, de se mettre d'accord,

entre partisans d'une suspension du Tchad et de sanctions d'un côté, et de l'accompagnement de la transition promise par les militaires de l'autre. L'UA « réitère son rejet total de tout changement anticonstitutionnel de gouvernement sur le continent ». Mais elle invoque un Tchad

« confronté à des attaques graves et multifformes » de « mercenaires » parmi les rebelles venus de Libye, qu'elle « condamne fermement » (...), ainsi que « des terroristes de Boko Haram et de l'Israp [le groupe Etat islamique en Afrique de l'Ouest] dans le bassin du lac Tchad ». L'Union africaine a exigé jeudi également que « les autorités de la transition mettent en place de toute urgence le CNT comme prévu (...) avec un mandat clair et précis pour, entre autres,

rédiger une nouvelle Constitution ». Elle demande aussi au « président » et aux membres du CMT de « respecter l'engagement qu'ils ont pris de ne pas se présenter ou de ne pas prendre part aux prochaines élections libres, justes et crédibles à la fin de la période de transition ». Enfin, le CPS « exhorte le gouvernement de transition à accélérer le processus d'organisation d'un dialogue national inclusif et transparent et d'une réconciliation nationale (...) sous les auspices du Premier ministre, dans les trois prochains mois ». Et de « donner la priorité à la promotion, la protection et la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous les Tchadiens (...), en particulier la liberté d'expression et de réunion pacifique ».

LA SURDITÉ DE L'ADULTE

Symptômes et prise en charge

La surdité est l'abolition complète de l'ouïe. L'apparition d'une surdité chez l'adulte doit entraîner un certain nombre d'investigations permettant de savoir à quel niveau se pose le problème et quelle en est la cause, de préciser le degré de perte auditive ainsi que son retentissement sur l'intelligibilité et d'adapter le traitement.

Une surdité se manifeste rarement du jour au lendemain. Or, ce caractère insidieux signifie qu'il est souvent difficile de diagnostiquer soi-même une telle perte auditive. Généralement, divers symptômes indiquent une modification de la performance auditive. En tant que professionnels de l'audition.

PREMIERS SIGNES DE PERTE AUDITIVE

Les personnes atteintes de perte auditive perçoivent difficilement, ou pas du tout, certains niveaux et fréquences sonores. Selon le problème d'audition, des bruits dans les oreilles comme des acouphènes ou encore des problèmes d'équilibre ou des vertiges peuvent également survenir. De plus, les personnes concernées se fatiguent souvent vite, l'écoute leur demandant une concentration élevée et des efforts importants. Les signes varient d'une personne à l'autre. Ainsi, certains ne ressentiront qu'à peine les limitations dues à une perte d'audition alors que chez d'autres, la perte d'audition équivaut à un handicap sévère.

VUE D'ENSEMBLE DES DIVERS SYMPTÔMES

Avez-vous de la peine à comprendre les enfants?

Souvent, les personnes souffrant de problèmes d'audition comprennent difficilement les fréquences et voies aiguës. Si vous avez de la peine à comprendre les voix aiguës de femmes et d'enfants, il se peut que vous souffriez d'une perte auditive.

Demandez-vous souvent de répéter?

Si vous ne comprenez pas certains mots ou des phrases entières au cours d'une conversation et demandez souvent à vos interlocuteurs de répéter, cela peut indiquer une légère surdité.

Des problèmes à comprendre ce que disent les gens

Les problèmes d'audition étant plus marqués avec les sons aigus, les personnes concernées entendent souvent mal les consonnes à fréquence aiguë (C, S, F, Z) que les voyelles de basse fréquence (A, E, I, O, U). Les conversations semblent ainsi peu claires.

Les bruits de fond paraissent très bruyants

Si vous avez des difficultés à entendre les bruits aigus, mais que les bruits de rue ou de chantier vous semblent très bruyants, cela est généralement dû à une perte auditive.

Augmentez-vous le volume de votre téléviseur?

De nombreuses personnes malentendantes compensent cette déficience auditive en augmentant le volume de leur téléviseur ou de leur radio. Si c'est votre cas, vous souffrez peut-être d'un problème auditif.

CAUSES DE LA PERTE D'AUDITION

Ces troubles surviennent souvent avec l'âge, mais les enfants peuvent déjà être touchés. Les causes sont diverses et vont de problèmes autour ou à l'intérieur de l'oreille aux troubles du traitement de l'au-



dition par le cerveau.

En cas de surdité tonale, les sons ne passent pas correctement de l'oreille moyenne à l'oreille interne. Une surdité tonale sévère peut être due à des corps étrangers dans le conduit auditif, à des blessures du tympan ou de l'oreille moyenne ou encore à des inflammations du conduit auditif. En outre, cette forme de surdité peut devenir chronique en raison de malformations congénitales, de tumeurs de l'oreille ou de rétrécissement du conduit auditif. Par contre, la surdité neurosensorielle modifie la perception au niveau de l'oreille interne. Elle peut être due à des maladies infectieuses, à un excès de bruit, à une sclérose multiple, à des médicaments ou à un stress extrême. Des malformations congénitales, des modifications d'ordre neurologique, des maladies métaboliques ou des rétrécissements des vaisseaux peuvent aussi en être à l'origine.

LES DIFFÉRENTES FORMES

DE SURDITÉ

Alors qu'un Français sur dix souffre d'un problème d'audition, la majorité des troubles auditifs peuvent avoir des origines différentes. Qu'il s'agisse de l'âge, de traumatismes sonores ou d'autres causes (maladies héréditaires, infantiles ou une absorption de médicaments à forte dose), identifier les causes de votre perte d'audition ou hypoacousie vous permettra de mieux l'appréhender et de la soigner.

DES DOUTES SUR VOTRE AUDITION ?

Surdité de transmission

La surdité « de transmission » relève de tout problème situé au niveau de l'oreille externe ou moyenne empêchant la transmission correcte du son.

Elle affecte le conduit auditif externe, le tympan et les osselets. Dans les cas d'hypoacousie dite « de transmission », la chaîne de diffusion du son est endommagée.

Chez l'enfant : quand s'inquiéter ?

Votre enfant ne réagit pas aux bruits, il a un retard de langage, il est très agité ou, au contraire, apathique... Il a peut-être un problème d'audition.

LES SIGNAUX D'ALARME

D'une manière générale, les signaux d'alarme, que ce soit pour la surdité de perception ou pour la surdité de transmission, surviennent à tout âge, avec des degrés divers selon la perte auditive et l'âge auquel survient la surdité.

- Entre 0 et 3 mois : l'enfant ne réagit pas aux bruits, c'est un nouveau-né trop calme qui ne se réveille pas quand on fait du bruit dans sa chambre.
- Entre 9 et 12 mois : le bébé ne redouble pas les syllabes (pas de "pa-pa" ou de "ma-ma"). Il crie beaucoup.
- Entre 1 an et 2 ans : le langage ne s'élabore pas, l'enfant n'imité pas les sons, il semble ne pas obéir à ce qu'on lui demande de faire, il ne répond pas quand on l'appelle.
- A 3 ans : ses phrases sont peu évoluées, il articule mal...
- Après 4 ans : de petites confusions phonétiques entre certains sons ("p, f, t, b, v, d"), le besoin de monter le son pour regarder la télévision ou écouter de la musique, sont autant d'indices qui doivent amener à consulter.

DÉPISTER UNE ATTEINTE AUDITIVE CHEZ L'ENFANT

Durant les six premières années de vie : un contrôle de l'audition est régulièrement pratiqué par le pédiatre.



Afin de tester différentes fréquences, des tests spécifiques sont effectués, notamment à l'aide des boîtes de Moatti qui émettent des cris d'animaux quand on les retourne.

Entre cinq et six ans : un bilan de santé est effectué à cet examen comprend, entre autres, le repérage de troubles de l'audition.

LES TECHNIQUES UTILISÉES

Jusqu'à 6 ans, la méthode servant à évaluer l'acuité auditive est une audiométrie de conditionnement.

On utilise des jouets sonores, on pratique différents tests selon l'âge de l'enfant : test du prénom, test du réflexe d'orientation conditionné, test d'images (qu'il doit désigner quand on les lui cite).

A partir de 6 ans, l'audiométrie est identique à celle pratiquée chez l'adulte.

Ce type de surdité touche les fonctions de captation et d'amplification des sons, qui sont alors plus difficilement transmis. Tous les bruits sont par conséquent perçus trop faiblement. Ce trouble auditif peut être temporaire comme permanent. Différentes

SURDITÉ DE PERCEPTION

Ce type d'hypoacousie liée à la perception résulte d'un trouble de l'oreille interne, c'est-à-dire au niveau des mécanismes affectant la transformation des vibrations sonores en informations destinées au cerveau. Les fréquences aiguës sont en général les premières touchées (distorsion du message sonore et problèmes de compréhension). La presbyacousie, qui est liée au vieillissement du système auditif est la principale forme de trouble d'audition liée à la surdité de perception. D'autres facteurs peuvent contribuer à une surdité de perception.

La surdité mixte et la surdité cognitive

Il existe également des surdités mixtes mêlant surdité de transmission et de perception.

Les surdités cognitives (agnosies auditives) portent, elles, sur les voies auditives, les centres corticaux (certaines parties du cerveau) et leurs fonctions de mémorisation, d'attention et d'émotions associées à la mémoire sensorielle.

LE CAS DES ACOUPHÈNES

Certaines baisses d'audition peuvent s'accompagner d'acouphènes, c'est-à-dire des sifflements ou des bourdonnements dans les oreilles. Différentes raisons peuvent expliquer ce type de trouble auditif, comme par exemple un défaut de la fonction auditive, après une exposition à des sons trop forts, (concerts, feux d'artifices, etc.) ainsi que le vieillissement naturel de l'oreille.

Vous souhaitez des informations sur les facteurs de la perte d'audition ? Les audioprothésistes Amplifon sont là pour répondre à vos questions et vous sensibiliser sur certains réflexes simples et utiles à adopter pour préserver durablement votre audition.

Dans une cabine insonorisée, casque isolant sur les oreilles, l'enfant doit se manifester par un geste lorsqu'il entend le son émis.

LES TRAITEMENTS DE LA SURDITÉ

Ils dépendent de la partie atteinte et du degré de surdité.

DANS LE CAS D'UNE SURDITÉ DE PERCEPTION

Le plus souvent, on a recours à un appareillage qui amplifie les sons, parfois à un implant cochléaire (dispositif médical électronique qui transforme le signal acoustique en signal électrique pour permettre à l'information d'être relayée par le système nerveux).

DANS LE CAS D'UNE SURDITÉ DE TRANSMISSION

L'otite séreuse est de loin la cause la plus fréquente des surdités de transmission de l'enfant. On pose donc, sous anesthésie générale, des aérateurs trans-tympaniques (diabolos ou yoyos). Ce système de drainage permet la ventilation de l'oreille moyenne et l'élimination de ses sécrétions. L'enfant entend alors mieux. La chirurgie permet de se passer d'appareillage dans la plupart des cas. Cependant, lorsqu'elle doit être retardée pour des raisons de croissance, une prothèse est alors utilisée pour permettre à l'enfant de développer son langage en attendant l'opération. Pour les deux types de surdité, une prise en charge orthophonique et/ou un soutien éducatif est envisagé.

«HÉLIOPOLIS» DE DJAAFAR GACEM Le 7^e art dans l'histoire

Le cinéma au service de l'histoire authentique des peuples, quelle belle gifle à tous les faussaires et autres falsificateurs patentés de cette même histoire. Et ce n'est certainement pas Djaâfar Gacem qui vient de commettre un précieux long métrage «Héliopolis» qui nous contredira. Témoignages...

Comme tout produit nouveau porteur de message, on attendait avec une curiosité certaine la projection en avant-première, devant un panel d'invités pour la circonstance, la projection du long métrage «Héliopolis» du réalisateur de talent Djaâfar Gacem. Et le choix de Héliopolis n'est pas tout à fait fortuit. Il faut savoir en effet que cette localité de l'extrême est du pays dont est originaire également feu mon grand ami et frère feu Ammar Laskri, a vécu dans sa chair les dramatiques événements du 8 Mai 45 ce sursaut populaire salutaire et héroïque qui a bousculé l'ordre colonial abject.

En ce qu'il a répondu à une revendication on ne peut plus légitime des masses populaires indignées et révoltées par les exactions répétées de l'indou occupant par trop arrogant et aux desseins impérialistes évidents. Et c'est cette phase historique cruciale et annonciatrice de la guerre de libération que Djaâfar Gacem à qui on doit d'autres hauts faits du septième art a tenté de restituer en restant au plus proche de la vérité historique. Celle-là même qu'a toujours nié la puissance coloniale aveuglée par la haine viscérale qu'elle portait à notre valeureux peuple et à tous ses authentiques héros. Fussent-ils simples quidam ou parmi les plus éclairés de nos compatriotes. A l'instar de feu Kateb Yacine dont une bonne partie de l'œuvre dense et colossale sera imprégnée de cette page historique qui aura démontré aux yeux du monde entier autant la vraie nature belliqueuse du colonialisme que la solidarité extraordinaire d'un peuple qui refu-



sait toute tutelle malvenue et totalement négatrice des fameux droits de l'homme, principe pourtant sacré et dont la France s'est toujours prévaluée d'en détenir le monopole.

Cette manifestation grandiose aura ainsi donné le coup de starter d'une conscience collective plus mature que ne le croyait le sinistre occupant et contrebalançait surtout un rapport de force nettement en défaveur de nos héros animés de leur seule et unique foi en une Algérie qui devrait inéluctablement revenir à ses authentiques et légitimes propriétaires. Une grande leçon et surtout une retentissante gifle contre la France impérialiste,

expansionniste et colonialiste dont l'arrogance n'avait d'égaux que les déclarations intempestives et triomphalistes à l'endroit d'une opinion publique quelle aura tenu longtemps en dehors de la vérité. En tout cas le peuple a réussi la gageure de briser le mur du silence et détruire ainsi un mythe par trop longtemps entretenu par une propagande éhontée de la soi-disant fameuse politique de pacification.

Dont on mesure encore aujourd'hui toutes les retombées néfastes et traumatisantes sur tous les compatriotes (dont certains hélas ne sont plus de ce monde) et qui auraient pu apporter d'autres témoignages et pièces à conviction illustrant ce

véritable carnage qu'ose encore remettre en question une partie de l'établissement français. A commencer par l'extrême droite, la droite et même une partie de l'extrême gauche. Au demeurant une abondante littérature fruit celle-ci des auteurs autochtones (Harbi, Salhi, Mahfoudh Kedache, Lacheraf, etc...) a commis des ouvrages fort éloquents quant à cette sauvagerie inouïe (des mechtas entières rasées brûlées et détruites sans état d'âme aucun et en n'épargnant même pas le détail également décimé. Drôle de pacification n'est-ce pas ? Le comble est que cette même puissance colonialiste a tôt fait de renier tous ces valeureux combattants Algériens qui lui ont prêté main-forte autant lors de la première que la deuxième guerre mondiale, la plupart de des membres de cette légion étrangère ayant combattu à ses cotés avant d'y laisser leur vie. Quelle ingratitude d'une nation prétendument civilisée ! Mais pour en revenir à «Héliopolis» que voilà, n'est-ce pas, un témoignage on ne peut plus honnête sur un fait historique qui n'a sans doute pas encore tout révélé (la France persistant dans son refus de nous remettre les archives compromettantes pour sa notoriété), mais ce faisant elle ne fait qu'accréditer la thèse selon laquelle la raison du plus fort est toujours la meilleure...A cette réserve près et non des moindres que les faussaires d'histoire des peuples finissent toujours par être démasqués avant de subir à leur tour le sort peu enviable sinon humiliant de la triste chite dans les poubelles de l'histoire.

Amar Zentar

SITES RUPESTRES DU GRAND SUD

Tout un dispositif pour leur sauvegarde

Les sites d'art rupestre dans la wilaya de Bechar sont en attente d'un schéma de protection et de valorisation, pour les préserver et les mettre à l'abri de la dégradation. Les nombreux sites de la wilaya, dont un de gravures rupestres (représentant des bovidés), récemment découvert dans la région frontalière de Béni-Ounif (Nord de Bechar), présentent un intérêt important dans la connaissance de l'histoire humaine et du pays, a affirmé à l'APS le coordinateur du patrimoine culturel, à la direction locale du secteur de la Culture et des Arts, Abdelhamid Nougat. La découverte de ce site démontre que les humains et certaines espèces animales disparues ont longtemps vécu dans la région de Bechar, qui compte plusieurs sites du genre à Taghit et Abadla, ainsi que celui de Marhouma (wilaya de Béni-Abbes), a fait savoir M.Nougat. Ainsi, la mise en œuvre du schéma de protection, de sauvegarde et de mise en valeur des stations de gravures rupestres de Taghit est tributaire de la promulgation du texte réglementaire pour l'application de ce schéma, a-t-il également précisé.

"Le projet de ce schéma, dont les dossiers culturels, administratifs et études techniques ont été finalisés par la direction locale du secteur et approuvés par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en début du mois de juin 2016, a été adressé au ministère de tutelle et nous attendons son approbation par les instances nationales et sa parution au journal officiel, pour pouvoir le concrétiser sur le terrain", a-t-il précisé à ce sujet.

"La mise au point de ce schéma par un bureau d'étude spécialisé, s'inscrivant au titre de la législation nationale en matière d'élaboration de schémas de protection des sites patrimoniaux et des zones protégées, est un moyen efficace pour une réelle protection des stations de gravures de la région de Zaouïa Tahtania, à quelques encablures de la commune de Taghit (97 km Sud de Bechar), a ajouté M.Nougat. Ces stations, localisées sur une zone à protéger de 500 hectares, sont des gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sur les roches mettent en évidence, outre des représentations humaines, plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des autruches, des gazelles, des chameaux et des girafes, a fait savoir le même responsable. Le schéma de protection des sites historiques vise à mettre un terme aux dégradations et autres actes de vandalisme par certains individus, dont des touristes en visite dans cette région à haute valeur touristique, constatés sur le site.

Ce plan de protection et de valorisation de ce site de l'histoire humaine, accueilli avec enthousiasme, tant par les élus que la société civile de Taghit, prévoit une fois matérialisé, l'aménagement de l'axe routier menant à ces stations (au nombre de deux), et ce sur un linéaire de 20 km, en plus de la création d'un centre d'orientation et d'information sur l'art rupestre, la mise en place d'un musée de la préhistoire à Taghit, en plus du renforcement du gardiennage des lieux et du lancement du

processus de son classement au patrimoine matériel de l'humanité, estime M.Nougat. Quelque 550 sites d'une importance historique avérée ont été inventoriés à travers les territoires des wilayas de Bechar et Béni-Abbes par la direction du secteur de la Culture et des Arts. Il s'agit de ksour, dont trois classés au patrimoine national matériel (Taghit, Mougheul et Béni-Abbes), de stations de gravures rupestres à l'exemple de celles de Erg-Faradj dans la daïra d'Abadla au nombre de six (6), de tumulus, de cimetières médiévaux, de grottes d'abris et autres lieux d'une grande importance pour la connaissance de l'histoire de ces régions du Sud-ouest du pays, selon le même cadre local du secteur de la Culture et des Arts.

Cette opération d'inventaire de ces sites sera suivie prochainement par leur classement par phase au registre du patrimoine culturel matériel local, pour être proposés par la suite à un classement au registre national du patrimoine culturel national, a-t-on signalé.

Outre cette opération d'inventaire du patrimoine culturel matériel de ces deux wilayas du sud-ouest, une banque de données sur leur patrimoine culturel matériel et immatériel est en voie de réalisation par la direction locale du secteur, en vue de mettre à la disposition des chercheurs et des citoyens, un outil de connaissance approfondie de ce patrimoine culturel, de même que des moyens et voies de contributions de chacun pour la protection et la sauvegarde de ce patrimoine culturel, a conclu M.Nougat.

EDITIONS ANEP

Trois nouvelles publications

Les éditions "Anep" ont annoncé jeudi la publication de trois nouveaux ouvrages, déjà disponibles en librairie, dédiés à l'histoire, la politique et l'actualité de la pandémie du coronavirus. L'éditeur annonce la publication de "La Qal'a des Béni-Hammad, reine du Hodna de l'Aurès et des Ziban", de l'archéologue et historien Abderrahmane Khelifa, dédié à cette ville forteresse et capitale des Hammadites fondée en 1007 et qui figure sur la liste représentative du patrimoine mondiale de l'humanité de l'Unesco depuis 1980. Historien et archéologue, Abderrahmane Khelifa a signé de nombreux ouvrages sur le patrimoine culturel algérien dont "Honaïne: ancien port du royaume de Tlemcen", "Alger la bien gardée", "Alger, histoire et patrimoine" ou encore "Bajaia, capitale des lumières". Autre publication disponible en librairie, "Face à la pandémie, l'humanité au défi", dernier essai de l'universitaire Mustapha Cherif qui aide à "penser un présent confus et un avenir imprévisible" au moment où l'humanité traverse un choc violent caudé par la pandémie et est mise au défi d'être résiliente et de changer de comportement. Professeur de philosophie et artisan du dialogue des civilisations, Mustapha Cherif est lauréat du Prix de l'Unesco du dialogue des cultures et auteur de "Le principe du juste milieu", "L'Emir Abdelkader apôtre de la fraternité", ou encore "Le Coran et notre temps". Dans le registre de la politique internationale, les éditions Anep proposent "Sur le toit du monde, chroniques américaines" du diplomate et universitaire Amine Kherbi qui retrace l'histoire du nouvel exceptionnalisme américain et dresse le portrait d'une Amérique conservatrice et différente des autres nations. Diplomate de carrière, Amine Kherbi a occupé le poste d'ambassadeur d'Algérie dans de nombreux pays et auprès des organisations internationales en plus d'avoir enseigné en Algérie et en France.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le CRB et le MCA ont rendez-vous avec l'histoire

Les deux clubs aspirent à une première qualification en demi-finale de la Champions League africaine.

L'heure de vérité est arrivée pour le CR Belouizdad et le MC Alger qui joueront, ce samedi après-midi (17h), leurs quarts de finale retour en Ligue des champions d'Afrique contre l'ES Tunis et le WA Casablanca respectivement. Le CRB et le MCA ont rendez-vous avec l'histoire, eux qui aspirent à une première qualification en demi-finale de la Champions League africaine, lancée par la CAF en 1997 à la place de la défunte coupe d'Afrique des clubs champions remportée par le Mouloudia en 1976. Le CRB semble dans le bon couloir après sa belle et précieuse victoire (2-0), à l'aller, alors que le MCA a quelque peu compromis ses chances en concédant le nul (1-1) sur l'arène du 5-Juillet. "Tout baigne dans l'huile et on veut confirmer la victoire de l'aller à Tunis. On a des appréhensions, notamment les jeux de coulisses, mais nos joueurs sont déterminés à se surpasser pour décrocher cette première qualification aux carrés d'as de la C1 africaine", lance le directeur sportif du Chabab, Hocine Yahy, très confiant. Côté arbitrage, la CAF a désigné un trio arbitral gambien pour ce big derby maghrébin, conduit par le très expérimenté Bakary Gassama qui avait lésé le MCA à Sfax lors du tour préliminaire, en offrant un penalty imaginaire au



CSS. En cas de qualification pour les demi-finales (aller : 18-19 juin, retour : 25-26 juin), le CRB sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre Al-Ahly du Caire (Egypte) et Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud).

HACHOUD ET FRIQUI D'ATTAQUE

Même s'il a fait une mauvaise opération à l'aller, le MCA garde encore ses chances intactes et croit à l'exploit en terre marocaine, surtout que les camarades de Rebiai restent sur une belle série de sept matchs sans défaite dans cette prestigieuse épreuve continentale. "On doit jouer nos chances à fond pour ne pas avoir de regrets. L'adversaire n'est plus à présenter, mais on a notre mot à dire et il faut y croire. On va négocier ce match comme une finale", dira le driver des Mouloudiens, Nabil Neghiz, qui a récupéré le duo Frioui et Hachoud qu'il va aligner d'entrée. La grosse crainte des Algérois, c'est l'arbitrage surtout que la direction du Wydad a saisi la CAF après le

but valable qu'on lui a refusé à Alger et que la finale de la compétition se jouera à Casablanca cette année. "On va jouer contre le WAC et les arbitres. Il faudra rester bien concentré et faire preuve de réalisme surtout. On doit marquer au moins un but à Casablanca", souligne Neghiz, avide d'exploit. C'est le Botswanaï Joshua Bondo qui dirigera cette déterminante confrontation entre le WAC et le MCA dont le vainqueur en découvrira avec Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) ou Simba SC (Tanzanie) en demi-finales.

L. B.

Le programme des matchs retour : Samedi 22 mai 2021

Tshwane : Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - Al Ahly (Egypte) 14h

Dar es Salaam : Simba (Tanzanie) - Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) 14h

Casablanca : WA Casablanca (Maroc) - MC Alger (Algérie) 17h

Tunis : ES Tunis (Tunisie) - CR Belouizdad (Algérie) 17h

AFFAIRES RCR-ESS

Les deux clubs sanctionnés !

La Commission de discipline de la Ligue de Football Professionnel (LFP) a rendu, jeudi soir, son verdict dans l'affaire RC Relizane-ES Sétif, et elle a sanctionné les deux clubs, tout en annulant le résultat du match qui s'est soldé sur le score de 2 à 2 sur le terrain. Concernant l'infraction relative au protocole sanitaire de la part de l'ES Sétif, qui a présenté des attestations pas conformes aux règlements généraux de la FAF (datées du 27 avril, 3 et 8 mai, pas 72h avant le match), la commission de discipline a donné match perdu (2/0) pour l'ESS sans attribuer le gain au RCR, tout en infligeant une amende de 1.000.000 DA pour le club sétifien. Le Manager Covid du match, Abdelkrim

Louled, a écopé d'un (01) an de suspension ferme de toute activité en relation avec le football à compter du 20/05/2021. Concernant les réserves formulées par la direction de l'ESS sur la participation des deux joueurs du RCR, Sabri Gharbi et Younes Koukheir, la commission de discipline a confirmé que ce dernier joueur était sous le coup d'une suspension pour cumul de cartons et a donné match perdu (3/0) pour le RCR sans attribuer le gain à l'ESS, avec défalcation de trois (03) points au Rapid. Le joueur Koukheir est suspendu quatre (04) matchs fermes, en sus de la sanction initiale d'un (01) match ferme, à compter du 20/05/2021. Le secrétaire général du RCR, Bouabdellah

Djawed, a écopé d'un (01) mois de suspension ferme (interdiction du terrain et des vestiaires), à compter du 20/05/2021, et le RCR doit s'acquitter d'une amende de 300.000 DA. En somme, le leader du championnat de Ligue 1, l'ESS, perd un point et le RCR quatre, ce qui le relègue à la 15e place au classement général.

D'autre part, le milieu de terrain de l'Entente, Amir Karaoui a écopé de trois (03) matchs de suspension, dont un (01) match avec sursis, plus 30.000 DA d'amende, alors que l'attaquant du RCR, Mohamed Seguer, est suspendu un match, plus 30.000 DA d'amende, pour contestation de décision d'arbitre.

L. B.

CAF

La plainte de l'ES Tunis sur Sayoud rejetée

La Confédération Africaine de Football (CAF) a rejeté la plainte déposée par l'ES Tunis contre la vedette du CR Belouizdad, Amir Sayoud, a-t-on annoncé sur la page officielle du Chabab sur Facebook. La direction de l'EST a demandé la suspension de Sayoud pour geste anti-sportif, après le second but qu'il a inscrit lors du quart de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique au stade du 5-Juillet. La CAF a estimé que Sayoud n'a pas commis aucun geste anti-sportif, l'autorisant ainsi à prendre part au quart de finale retour, ce samedi après-midi (17h) à Radés. Meilleur buteur de la C1 africaine avec 8 buts en 10 matchs, Sayoud fait peur aux Tunisiens.

L. B.

MJS-FAF

Visite d'inspection au nouveau stade d'Oran

Des responsables du MJS et de la FAF vont effectuer le 25 mai prochain une visite d'inspection au nouveau stade d'Oran, qui pourrait abriter le match amical que jouera l'EN A en juin prochain. "En prévision de l'éventuelle organisation de rencontres internationales des sélections nationales au niveau du nouveau stade olympique d'Oran, une délégation mixte composée des représentants du Ministère de la jeunesse et des sports (MJS) et de la Fédération algérienne de football (FAF) effectuera une visite d'inspection le mardi 25 mai 2021 dans cette enceinte. La FAF sera représentée par M.M. Madjid Bougherra, sélectionneur de l'équipe nationale A et membre du staff technique de la sélection A, Amine Labdi, manager de la sélection nationale A, Brahim Belyacine, coordinateur de la sélection nationale A et Aboud Salah-Bey, Directeur de la communication de la FAF. La visite a pour objectif d'apprécier la faisabilité technique d'organiser des rencontres internationales dans cette nouvelle structure et de prioriser les dispositions à prendre pour la réussite de tels événements", a-t-on indiqué dans un communiqué publié sur le site officiel de la FAF. Par ailleurs, le président de la Fédération, Charaf-Eddine Amara, a pris part, hier après-midi, au 71e Congrès de la FIFA qui s'est tenu en ligne.

R. S.

LAÏYOUNE RETENUE POUR LA CAN 2022 DE HANDBALL

L'autre coup fourré des Marocains

La ville occupée de Laâyoune est retenue par le Maroc et la Confédération africaine de handball pour la phase finale de la CAN masculine qu'organisera le Royaume chérifien du 13 au 23 Janvier 2022. "Depuis le lundi 17 Mai 2021, une mission d'inspection de la CAHB conduite par le Président de la Confédération Africaine de Handball, s'est rendue dans la ville de Laâyoune au Maroc pour apprécier les dispositions en cours pour l'organisation de la 25e Coupe d'Afrique des Nations Seniors Hommes 2022 et procéder à la signature du protocole d'accord", a-t-on indiqué dans un communiqué publié sur le site officiel de la CAHB. Complice, cette instance a validé le choix de la ville occupée de Laâyoune, la ville la plus importante du Sahara occidental. C'est un coup fourré visant à priver l'Algérie d'une participation à cette CAN 2022 et au Mondial 2023, mais aussi à l'exposer à des sanctions portives, avant l'édition 2024 qu'abritera notre pays. Les autorités algériennes n'autoriseront pas, en effet, le sept national à prendre part à cette CAN 2022, prévue dans une ville sahraouie occupée par le Maroc.

L. B.

LIGUE 1 (22^e JOURNÉE)

Une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Palestine

Une minute de silence sera observée à la mémoire des martyrs de la Palestine lors des matchs de la 22e journée du championnat de Ligue 1 de football, a-t-on annoncé sur le site internet de la LFP. «La Ligue de Football Professionnel informe les clubs de la ligue Une que lors de la 22ème journée qui sera disputée ce samedi 22 mai 2021, une minute de silence sera observée dans tous les stades qui abrite-

ront les rencontres du championnat Professionnel et ce, pour honorer la mémoire des martyrs de la Palestine», a-t-on indiqué dans le communiqué de la LFP. Cette 22e journée sera amputée de deux rencontres, CRB-JSK et MCA-PAC, reportées à une date ultérieure, en raison de la participation du CRB, de la JSK et du MCA aux deux compétitions africaines, la Ligue des champions et la Coupe de la CAF.

L. B.

Le programme des matchs : Samedi 22 mai

B.B.Arréridj : CABBA-JSMS 17h

Sétif : ESS-USMBA 17h

Zabana : MCO -OM 17h

Bologhine : USMA-WAT 17h

Ain M'lila : ASAM-NAHD 17h

Chlef : ASO - CSC 18h

Bechar : JSS-RCR 18h

Biskra : USB-NCM 18h

20 Août : CRB-JSK (reporté)

5-Juillet : MCA - PAC (reporté)

BAYERN MUNICH

Lewandowski veut le Barça !

Prêt à quitter le Bayern Munich, Lewandowski souhaiterait rejoindre le FC Barcelone en cas de départ de Bavière.

Les envies de départ de Robert Lewandowski se confirment. A en croire le Daily Mail, le buteur polonais serait bel et bien prêt à quitter le Bayern Munich, où il n'en finit plus d'empiler les buts et les trophées. Et toujours selon le quotidien britannique, l'ancien joueur du Borussia Dortmund aurait même une nette préférence quant à sa future destination. Alors qu'il a souvent été associé au Real Madrid ces dernières années, Robert Lewandowski souhaiterait rallier le Barça. Un scénario hautement improbable au vu de l'état des finances du club catalan, qui a fait une croix sur Erling Haaland et devrait se contenter de l'arrivée de Sergio Agüero, en passe de s'engager gratuitement avec les Blaugrana. De nombreux cadors européens parmi lesquels Chelsea ou Manchester United, mais également le PSG sont également intéressés par les services du buteur du Bayern. S'agissant du PSG et à en croire son ancien agent, l'intérêt ne serait pas partagé. La faute notamment à son épouse. « Une chose est claire, pour la femme de Lewandowski, un déménagement à Paris n'a jamais été une option. J'ai eu des contacts avec le PSG à propos de Robert à quelques reprises dans le passé, mais il n'a jamais voulu être sérieux. La porte à Paris était toujours fermée », a ainsi expliqué son ancien représentant, Cezary Kucharski.

GRIEZMANN, L'IMPROBABLE SCÉNARIO

Les jours d'Antoine Griezmann au Barça semblent compter. Le champion du monde tricolore est certes sous contrat avec les Blaugrana jusqu'en juin 2024



mais compte parmi les nombreux joueurs dont se souhaitent se séparer les nouveaux dirigeants catalans, désireux d'entamer un nouveau cycle. Gerard Piqué, Philippe Coutinho, Sergio Busquets ou Miralem Pjanic sont également concernés mais le cas du Mâconnais est sans doute le plus emblématique. Le Barça n'avait pas hésité en effet à déboursé quelque 120 millions d'euros, il y a deux ans, pour l'arracher à l'Atletico Madrid. Une arrivée à prix d'or qui avait condamné les envies de retour de Neymar. Mais, la greffe n'a pas pris et en dépit du mieux observé depuis le début de l'année, Joan Laporta, revenu aux affaires à la fin de l'hiver, n'a jamais caché ses doutes concernant le Français. Plus encore que ses performances, ce sont ses 24 millions d'euros de salaire annuel qui font tiquer le nouveau président barcelonais. Bonne nouvelle pour les dirigeants barcelonais, la cote de l'ancien Madrilène semble intacte.

Ainsi, outre Manchester United, intéressé de longue date, ou l'Atletico Madrid, qui verrait d'un très bon œil son retour, la Juventus Turin serait également sur les rangs. Et après avoir été recruté au Barça pour, à terme, prendre la suite de Messi, Griezmann pourrait débarquer dans le Piémont pour faire oublier Cristiano Ronaldo. Mais à en croire Sport, la Vieille Dame, qui n'est pas encore assurée de disputer la Ligue des champions, ne souhaiterait qu'un prêt du champion du monde tricolore, les Bianconeri espérant même une prise en charge partielle du salaire du Français. Un scénario qui apparaît hautement improbable au vu des difficultés financières du Barça, les Catalans comptant en effet sur le départ de leur n°7 pour renflouer leurs caisses et financer leur campagne de recrutement.

PARIS SG

Gros coup en vue !

Le PSG voit grand pour cet été. Les dirigeants du club de la capitale l'ont d'ailleurs assuré à Neymar au moment de boucler la prolongation de contrat du Brésilien. Plusieurs noms auraient d'ailleurs été susurrés à l'oreille de l'ancien Barcelonais parmi Lionel Messi et Sergio Ramos. Et si l'arrivée de l'Argentin, malgré le flou qui entoure sa situation au Barça, paraît encore hypothétique, celle de Sergio Ramos semble en bonne voie. A en croire plusieurs médias espagnols, les contacts entre le capitaine madrilène et les champions de France seraient à tel point avancés qu'un accord aurait d'ores et déjà été trouvé. Les Parisiens voient dans le champion du monde 2010 le renfort à même de renforcer une charnière centrale encore trop inconsistante aux yeux de certains dirigeants. La faute notamment aux erreurs de Presnel Kimpembé. L'arrivée de Sergio Ramos à Paris n'est pas pour autant acquise. Le quintuple vainqueur de la Ligue des champions ne désespère pas de voir le Real Madrid lui offrir le contrat auquel il aspire, à savoir un bail de deux ans aux mêmes conditions qu'actuellement. Une perspective néanmoins improbable si l'on s'en réfère aux récents propos tenus par Florentino Perez. « J'adore Sergio Ramos mais nous sommes dans une très mauvaise situation financière. Il n'a pas



accepté de baisser son salaire cette saison, a récemment confié le président madrilène. Je n'ai pas dit qu'il quitterait le club. Beaucoup de choses peuvent arriver. Nous pensons d'abord à terminer la saison et nous y réfléchissons ensuite à la fin de la saison.» Sergio Ramos devrait rapidement trancher et souhaite annoncer sa décision avant le début de l'Euro.

MBAPPÉ VERS LE REAL !

Le feuilleton n'est pas près de se terminer. A en croire RMC Sport, Kylian

Mbappé souhaiterait en effet désormais attendre la fin de l'Euro pour annoncer sa décision concernant son avenir. Un nouveau délai qui lui permettrait de se faire une idée plus précise sur les ambitions du PSG lors du prochain mercato estival. Alors que les dirigeants parisiens lui ont soumis une nouvelle offre de prolongation avec un contrat de quatre ans et un salaire proche de celui de Neymar, avoisinant donc les 36 millions d'euros annuels, le meilleur buteur de Ligue 1 aurait deux exigences pour prolonger avec les Rouge et Bleu : un contrat moins long et des garanties en matière de recrutement. Vu d'Espagne, la donne serait différente. Selon AS, Mbappé est en effet déterminé à rejoindre le Real Madrid dès cet été. Et si certains considéraient que le probable départ de Zinedine Zidane du club merengue pouvait refroidir les ardeurs de l'ancien Monégasque, il n'en serait rien. L'avenir du technicien tricolore n'aura aucune influence sur la décision du n°7 parisien. Pas plus que les limites financières des champions d'Espagne, qui peuvent lui proposer guère plus de 20 millions d'euros annuels. Le Francilien pourrait en effet refuser de prolonger son contrat avec Paris afin de rejoindre librement les Merengue en 2022. Une perspective qui aurait tout du scénario catastrophe pour le club de la capitale.

LYON

Depay officialise son départ

En fin de contrat en juin avec l'Olympique Lyonnais, Memphis Depay (27 ans, 39 matchs et 22 buts toutes compétitions cette saison) ne remplira pas. Comme pressenti, le Néerlandais va quitter les Gones gratuitement cet été. L'attaquant a levé le doute, vendredi, lors d'un entretien avec le journal L'Equipe. "J'avais à peine 23 ans quand je suis arrivé. J'ai changé, j'ai grandi. Ici, je suis devenu un homme... Cela fait bizarre de penser que c'est mon dernier match ici. Ça me rend triste de partir dans un stade vide, sans les supporters, mais ma famille et mes amis seront avec moi dans ce moment spécial", a confirmé le Batave. Déjà envoyé au FC Barcelone par plusieurs médias, le natif de Moordrecht aura marqué les esprits à Lyon en marquant 76 buts et délivrant 53 passes décisives en 177 matchs toutes compétitions confondues depuis 2017.

MANCHESTER CITY

Guardiola veut garder Sterling

Moins utilisé par son entraîneur Josep Guardiola depuis le mois de mars, Raheem Sterling (26 ans, 47 matchs et 14 buts toutes compétitions cette saison) a vu son temps de jeu diminuer depuis plusieurs semaines. Forcément, un tel traitement a inquiété l'Angleterre à l'approche de l'Euro. Mais en dépit des rumeurs, les Citizens tiennent à leur ailier et comptent bien le lui faire savoir. Comme l'explique le Telegraph, la direction des Skyblues ainsi que Guardiola ont décidé d'offrir un nouveau contrat de longue durée à l'ancien de Liverpool avant la fin de l'été. Des négociations seront d'ailleurs rapidement menées dans ce sens, pour le plus grand bonheur des différentes parties. Sterling, qui a perdu sa place de titulaire incontournable dans le onze mancomunien, totalise tout de même 39 titularisations toutes compétitions confondues cette saison. Avec 3 537 minutes disputées, l'Anglais reste le quatrième joueur le plus utilisé de l'effectif derrière le défenseur central Ruben Dias (4 154 minutes), le gardien Ederson (4 140 minutes) et le milieu Rodri (3 957 minutes). On ne parle donc pas de mise au ban le concernant.

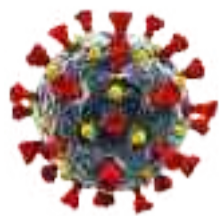
DIAS HONORÉ

Rúben Dias de Manchester City a été élu footballeur masculin de l'année de la Football Writers' Association. Le défenseur portugais est lauréat devant Harry Kane de Tottenham et son coéquipier de City Kevin De Bruyne. Dias a connu une première campagne exceptionnelle à City depuis un transfert record de 64,3 millions de livres sterling depuis le Benfica Lisbonne. Il a aidé l'équipe de Guardiola à remporter la Coupe Carabao, à regagner le titre de Premier League et à atteindre la finale de la Ligue des Champions, dans laquelle les Citizens affronteront Chelsea à Porto le 29 mai. Neuf joueurs de City ont reçu des votes de la part des membres de la FWA, eux qui représentaient plus de 50% du scrutin. Le dernier défenseur à avoir remporté le trophée, présenté depuis 1948, était Steve Nicol de Liverpool en 1989. Dias a décrit le prix comme « un immense privilège ».

TOTTENHAM

Allegri préfère le Real

Libre depuis son départ de la Juventus, à l'été 2019, Massimiliano Allegri pourrait reprendre du service dans les prochaines semaines. Cité parmi les cibles potentielles de Tottenham pour prendre le relais de l'intérimaire Ryan Mason, l'entraîneur italien ne semble pas intéressé par une expérience chez les Spurs. En effet, AS nous apprend que le coach transalpin donne sa priorité absolue au Real Madrid, où Zinedine Zidane est de plus en plus proche de la sortie. Le média espagnol affirme qu'Allegri est le favori pour succéder au champion du monde 1998 devant le technicien du Castilla, Raúl.



PANDÉMIE DE COVID-19

278 nouveaux cas, 164 guérisons et 4 décès en 24 h

RETRAIT DES MERCENAIRES DE LIBYE

L'ONU déplore des progrès «au point mort»

DL'émissaire de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis, a déploré hier devant le Conseil de sécurité des progrès "au point mort" pour la réouverture de la route côtière entre Syrte et Misrata et le retrait des forces étrangères. «Les progrès sur des questions-clés telles que la réouverture de la route côtière entre Syrte et Misrata» qui relie l'Est à l'Ouest, «et le début du retrait des mercenaires, combattants et forces étrangères sont au point mort», a-t-il dit lors d'une visioconférence du Conseil. «De nouveaux retards dans la réouverture des travaux routiers vont à l'encontre des efforts visant à instaurer la confiance entre les deux parties et pourraient saper les efforts visant à faire progresser la mise en œuvre de l'Accord de cessez-le-feu, et à faire avancer la transition politique», a-t-il averti. Sur ce sujet, l'ambassadrice américaine à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield, a regretté l'absence d'avancées politiques. «Il est temps que les dirigeants libyens clarifient les bases constitutionnelles des élections» nationales prévues le 24 décembre, «adoptent la législation requise et veillent à ce que les scrutins ne soient pas retardés», a-t-elle dit, en réclamant des progrès avant le 1er juillet. «L'utilisation, la présence et les activités continues de milliers de mercenaires, de combattants étrangers et de groupes armés constituent une menace



importante non seulement pour la sécurité de la Libye, mais pour la région dans son ensemble», a averti Jan Kubis. «Il est essentiel d'assurer un départ ordonné des combattants étrangers, des mercenaires et des groupes armés ainsi que leur désarmement, démobilisation et réintégration dans les pays d'origine», a-t-il ajouté. «Tous les acteurs extérieurs

impliqués dans le conflit doivent cesser leur ingérence militaire et commencer à se retirer de Libye immédiatement», a renchéri l'ambassadrice américaine. «Il n'y a pas matière à interprétation sur ce sujet. Tous veut dire tous», a-t-elle insisté. Selon l'ONU, plus de 20 000 mercenaires et militaires étrangers sont toujours en Libye.

EL KALA (EL TARF)

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'immigration clandestine

Les services de la Sûreté de wilaya d'El Tarf sont parvenus à démanteler un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime, a-t-on appris hier, auprès du chargé de communication de ce corps de sécurité. Exploitant une information faisant état de l'existence d'un réseau spécialisé dans les tentatives d'immigration clandestine via les plages d'El Tarf, moyennant des sommes d'argent conséquentes, les services de la police ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier quatre suspects, a indiqué le lieutenant Oussama Abdelaziz.

Selon la même source, les quatre mis en cause ont été arrêtés en plus de quatre candidats à l'immigration clandestine. La même source a, en outre, fait savoir que d'importants équipements utilisés en prévision de ce voyage clandestin (embarcation artisanale, GPS, gilets de sauvetage, bidons remplis de carburant) ont été récupérés en sus de moyens de communication. Poursuivis pour planification de traversées clandestines par le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Kala, les quatre mis en cause, originaires de cette daïra côtière, ont été condamnés à un an de

prison ferme dans le cadre de la comparution immédiate, a souligné la même source. Les candidats à l'immigration clandestine par voie maritime, issus de différentes wilayas de l'est du pays, ont fait l'objet de citations directes à comparaître, a indiqué le lieutenant Abdelaziz, rappelant que près d'une quarantaine de réseaux spécialisés dans l'immigration clandestine à destination de la Sardaigne par voie maritime ont été démantelés durant l'année écoulée au niveau de la wilaya d'El Tarf.

COVID-19

Réception de plus de 750 000 doses de vaccin

L'Algérie a reçu hier, à l'aéroport international Houari-Boumediène, un lot de 758 400 doses de vaccin contre le Covid-19 dans le cadre du dispositif Covax de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'institut Pasteur avait réceptionné mercredi dernier un lot de 170 000 doses de vaccin et compte recevoir 500 000 autres doses lundi prochain portant ainsi le chiffre global de doses reçues en une semaine à 1 428 400. Selon le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la réception d'un lot «important» de ce vaccin est attendue pour juin prochain, ce qui permettra de couvrir une forte demande des citoyens. Le ministère de la Santé a lancé une campagne de vaccination fin janvier dernier après avoir mis en place une plate-forme numérique permettant aux citoyens de s'inscrire pour se faire vacciner.

SIDI-AÏCH (BÉJAÏA)

Mort d'un enfant heurté par un engin de chantier

Un enfant, âgé de huit ans, a trouvé la mort, hier en début de matinée, après avoir été heurté par un engin de chantier, à Sidi-Aïch, à 55 km à l'ouest de Béjaïa, a annoncé la Protection civile. L'enfant, heurté par un chariot élévateur en opération dans un parc de matériaux de construction se trouvant dans la localité de Maâla, non loin de la ville de Sidi-Aïch, a rendu l'âme sur le coup. Son corps a été déposé, par la Protection civile, à la morgue de l'hôpital de Sidi-Aïch, a-t-on précisé, sans pour autant éclaircir les circonstances du drame, survenu dans un parc familial. Selon certains riverains, joints par

l'APS, l'enfant se trouvait dans la cabine de pilotage de l'engin d'où il a glissé. En arrivant à terre, il a été mortellement heurté. Les circonstances exactes de l'accident restent encore à éclaircir. Une enquête a été ouverte par les services de la police, a-t-on ajouté.

Ce drame a rajouté à la tristesse des habitants de la région de Sidi-Aïch qui ne se sont pas encore relevés d'un accident similaire survenu, il y a deux semaines, non loin de là, dans le quartier de «la mission» où un nourrisson de 18 mois, a été littéralement écrasé par un camion d'un vendeur d'eau de source.

Au fil du jour

Par la lecture et l'écriture

Par Rachid Eziane

Chez nous, les étés sont chauds et longs, les après-midis presque sans fin, et ma seule distraction était la lecture. Quand j'arrivais à la saturation, je prenais un autre livre et je changeais d'état d'âme, et je changeais de pays et d'histoire. Je lisais en français. J'ai été dans l'école française comme tous mes concitoyens de mon âge ou ceux qui étaient plus âgés. 132 ans de colonialisme français, ça laisse des retombées. Je n'ai eu aucun complexe à lire en français ; comme aujourd'hui, je n'ai aucun complexe à écrire en français. Le français — la langue française — c'est ce que nous avons extorqué à la France coloniale. Même que nous le lui avons extirpé avec notre sang. Alors, qu'ils sachent que nous n'avons pas l'intention de nous arrêter là. Enfin... je crois. Mes concitoyens l'ont prouvé. La littérature algérienne est plus connue dans le monde à travers ses écrivains qui écrivent en français que ceux qui écrivent en arabe, malheureusement... Mais mon écriture...

Ah celle-là ! Qu'est-ce qu'elle ne m'a pas fait voir des vertes et des acidulées. Sur chaque page j'avais une tache sur mon cahier d'écolier, qu'on appelait cahier de classe. « Tu écris avec une patte de poule ou quoi ? » me lançait le maître à chaque remise des copies. Il ne s'attardait jamais sur mes réponses, qui étaient, d'ailleurs, toujours justes ; et plus il se focalisait sur mon écriture gribouillage, plus je faisais des taches sur les pages de mes cahiers et mes copies. Et puis, entre nous, écrire avec un porte-plume en le trempant à chaque fois dans un encrier, ce n'est pas aussi facile que ça. Surtout pour un enfant de huit ans. Ils ont de la chance les enfants d'aujourd'hui, tout est cliqué et tactile chez eux. Heureusement que l'année suivante, j'ai eu un autre maître qui m'a fait oublier le premier. Le nouveau maître, qui était notre voisin, ne me parla jamais de mon écriture, chose qui m'avait aidé à reprendre confiance en moi. Alors j'avais repris ma technique du camouflage. Je me faisais oublier en classe par mon silence et mes rêves éveillés.

Je crois que c'est grâce à la lecture que je n'ai pas vu les années passer. J'ai beaucoup appris de ma passion de lire. J'ai surtout appris que tous les hommes se ressemblent dans leurs comportements et qu'il n'y a que les environnements qui changent. Je n'irai pas par trente-six chemins, je m'en fous de l'or et de l'argent. Je sais que si un jour j'aurais un tête-à-tête avec la fortune elle n'hésitera pas à me qualifier d'imbécile. Mais je préfère être imbécile que son esclave. La fortune apprend à son homme à détester les hommes, ou, au meilleur des cas, à s'en méfier. La lecture et l'écriture m'ont appris à aimer les hommes dans toutes les langues, toutes les religions, tous les systèmes et dans toutes les situations. Elles m'ont aussi appris à être libre...